

Aide canadienne aux sinistrés



Au secours des sinistrés

La Hollande et, dans des proportions moindres, la Grande-Bretagne et la Belgique viennent de subir une bien rude épreuve. Les inondations causées par une tempête ont occasionné la mort de près de 2,000 personnes et chassé de leurs foyers environ 50,000 Hollandais.

Ce désastre émeut le monde et déjà des secours s'organisent en faveur des sinistrés. La CROIX-ROUGE canadienne, avec le concours des autorités civiles, est à l'oeuvre pour récolter de l'argent et tous approvisionnements susceptibles de soulager le sort des malheureuses victimes.

La décision d'Eisenhower

Le moins qu'on puisse dire c'est que le discours du président Eisenhower sur l'état de l'Union cause des inquiétudes. On craint que la "dénaturalisation" de Formose favorise l'expansion de la guerre coréenne.

Jusqu'ici les nationalistes chinois ne pouvaient attaquer le continent actuellement dominé par les communistes, du moins du côté de Formose où ils sont repartis. Maintenant l'interdiction est levée. Cependant si Tchang Kai-Chek décidait de reprendre la lutte, ce ne pourrait être sans l'aide américaine. Si les Américains aidaient les nationalistes, Moscou se croirait justifié d'aider ouvertement les communistes. D'où plus grand danger d'une expansion de la guerre.

Sur le plan de la logique, Eisenhower a certainement raison. Son prédecessor avait neutralisé l'île de Formose pour la protéger contre l'invasion des communistes chinois et contre une réplique des nationalistes. M. Truman pensait que sa décision préviendrait une intervention de la Chine communiste dans le conflit coréen. Or les événements ont détruit cet espoir: ce sont les Chinois qui tiennent le coup en Corée.

Cette intervention de Pékin rendait illogique la position des Etats-Unis. La 7e armée américaine empêchait en somme des alliés (Chinois nationalistes) d'attaquer des adversaires (Chinois communistes). Envisagée sous cet angle, la décision d'Eisenhower est inattaquable. Mais envisagée sous l'angle de l'expansion possible de la guerre coréenne, c'est autre chose.

Tout le monde admet que l'on doit éviter de réchauffer la guerre froide, d'étendre le conflit coréen. Si Washington poussait la logique jusqu'à aider les nationalistes chinois à contre-attaquer les communistes chinois, le danger de guerre grandirait certainement.

Espérons donc que tout en délaissant Tchang Kai-Chek, on lui fera comprendre qu'il doit pour l'instant demeurer tranquille et qu'il ne peut compter pour le moment sur l'aide américaine pour reprendre une lutte sérieuse, quoique la libération de la Chine puisse être entrevue comme objectif lointain, légitime et désirable.

Louis-Philippe ROY.

La moitié de sa fortune sera remise à l'Etat

TORONTO, 4. — (BUP). — Les autorités ont déclaré aujourd'hui que plus de la moitié de la succession de \$1,500,000, du baron reclus de l'immeuble, décédé à l'âge de 104 ans, ira au gouvernement comme droits sur les successions.

Deux catégories de droits sur les successions entameront les biens de l'extranier John Laughlin, qui mourut asphyxié dans son taudis encombré de rebuts, le mois dernier. L'héritier de sa fortune, son fils John, âgé de 62 ans, est mort neuf heures plus tard, des suites d'une intoxication.

La Guaranty Trust Company, administrateur de la succession, a dit que les impôts absorberont probablement plus de la moitié des biens laissés, dont la plus grande partie devra être vendue en vue d'un règlement définitif.

Le maestro n'aime pas cette musique

Bouillant de colère, Stokowski se retire

NOUVELLE-ORLEANS, 4. — (BUP). — Le maestro Léopold Stokowski n'aime pas que la musique de ses symphonies soit confondue avec le jazz du Dixieland.

Dans un accès de colère, le fougueux chef d'orchestre a quitté le podium pendant cinq minutes, hier soir, parce que les échos d'un bal de Carnaval donné à côté s'infiltraient dans les mesures d'"El Amor Brujo" (L'Amour Sorcier) de Manuel de Falla qu'il était à diriger à l'Auditorium Municipal.

Bien qu'une cloison d'acier séparât en deux l'immense salle, le maestro pouvait entendre de son côté, l'ensemble Dixieland de Russ Papalia, qui jouait "Comme to the Mardi-Gras".

Stokowski s'arrêta un instant, puis déclara: "Votre cité possède la distinction d'être la seule au monde où l'on puisse acheter un billet et entendre deux concerts à la fois. Après avoir redressé l'aine main sa cheville d'argent, le maestro rentra rapidement en coulisse.

Pendant 5 minutes, 2,000 mélomanes ont dû écouter la musique de jazz de Papalia. On persuada ensuite le chef d'orchestre de revenir ce qui ne fut pas chose facile.

De son côté, Papalia qui voulait faire la part des choses, dit au regard: "Je ne veux pas élaborer de comparaison entre l'orchestre de Stokowski et le mien, seulement je doute que le maestro ait pensé qu'il nous dérangeait, nous aussi. Son ensemble compte 75 musiciens alors que le mien n'en a que 13".

Accélération proposée des envois d'armes aux nationalistes chinois

Washington, 4. (UP). — On a récemment commencé à s'entraîner à la base militaire Williams, en Arizona.

En moins de six ou sept mois, selon un informateur très renseigné, les nationalistes pourraient devenir une menace suffisamment forte à l'endroit de la Chine continentale communiste pour diminuer notablement la pression que les Chinois communistes font porter en Corée.

Le président Eisenhower a révéilé lundi que la Septième flotte des Etats-Unis ne procède pas à l'avenir la Chine continentale contre les Chinois nationalistes.

Et depuis on a laissé entendre, au secrétaire d'Etat à la Défense, que les livraisons d'avions-jets de combats aux troupes de Tchang Kai-Shek commencent bientôt.

Des pilotes chinois nationalistes ont récemment commencé à s'entraîner à la base militaire Williams, en Arizona.

En moins de six ou sept mois, selon un informateur très renseigné, les nationalistes pourraient devenir une menace suffisamment forte à l'endroit de la Chine continentale communiste pour diminuer notablement la pression que les Chinois communistes font porter en Corée.

Le président Eisenhower a révéilé lundi que la Septième flotte des Etats-Unis ne procède pas à l'avenir la Chine continentale contre les Chinois nationalistes.

Et depuis on a laissé entendre, au secrétaire d'Etat à la Défense, que les livraisons d'avions-jets de combats aux troupes de Tchang Kai-Shek commencent bientôt.

Des pilotes chinois nationalistes ont récemment commencé à s'entraîner à la base militaire Williams, en Arizona.

En moins de six ou sept mois, selon un informateur très renseigné, les nationalistes pourraient devenir une menace suffisamment forte à l'endroit de la Chine continentale communiste pour diminuer notablement la pression que les Chinois communistes font porter en Corée.

Le président Eisenhower a révéilé lundi que la Septième flotte des Etats-Unis ne procède pas à l'avenir la Chine continentale contre les Chinois nationalistes.

Evacuation pendant l'inondation en Hollande



• Alors que des voisins agissent comme simples curieux, une famille hollandaise est évacuée par chaloupe au coeur de la ville de Flushing, au cours des inondations de cette semaine. On craint que les éléments déchaînés n'aient fait plus de 2,000 victimes en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et dans les Pays-Bas (UP)

Lors du couronnement de la Reine...

Tous les pays du Commonwealth, moins le nôtre, auront un drapeau distinctif

Ottawa, 4. (DNC). — A l'exception du Canada, tous les pays du Commonwealth auront un drapeau distinctif lors du couronnement de la reine le 2 juin prochain. Qu'on songe sérieusement au spectacle qui sera donné à Londres, alors que l'Afrique-Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde et le Pakistan arboreront tous un drapeau distinctif et que le Canada n'en aura pas. Même à titre de mesure provisoire, je suis d'avis qu'il serait possible de faire quelque chose à cet égard.

Ces paroles ne viennent pas d'un député de la province de Québec comme on pourrait le croire en premier abord. Mais elles ont été prononcées hier, aux Communes, par M. Stanley Knowles, député C.C.F. de Winnipeg-Nord-Centre, alors qu'il participait au débat sur le bill concernant les nouveaux titres royaux.

M. Knowles a fait allusion au drapeau qui flotte tous les jours de session sur la tour du parlement. Il s'agit de l'Union Jack. "Je crois, dit-il, qu'on arborerait un drapeau par suite d'un arrêté en conseil qui a été sanctionné il y a quelques années et qui désignait ce drapeau à cette fin particulière".

Le premier ministre Louis St-Laurent est alors intervenu pour préciser que ce drapeau, d'après l'arrêté en conseil, doit être arboré chaque fois que les autres nations arborent un drapeau national distinctif. "On ne l'arborerait pas seulement sur les immeubles parlementaires, dit-il, mais sur tous les bureaux et ambassades du Canada à l'étranger".

M. Knowles: Ce que j'ai en vue est peut-être prévu. L'arrêté en conseil dont il est question est peut-être assez élastique pour prévoir ce que j'entends, à savoir, que lorsque le premier ministre et d'autres représentants du Canada se rendront en Angleterre pour le couronnement, s'il y a lieu d'arborer des drapeaux, il devra y avoir un drapeau national distinctif pour représenter le Canada.

M. St-Laurent: L'arrêté en conseil est en effet assez souple pour avoir incité le Royaume-Uni à arborer ce drapeau au-dessus de l'hôtel Dorchester, chaque fois qu'une délégation du Canada a été reçue dans cet hôtel par le gouvernement.

M. Knowles: Je suis très heureux d'apprendre que ma demande ait eu au moins pour résultat de tirer du premier ministre les renseignements qu'il vient de nous donner.

Il semble d'après ce qui a été dit hier aux Communes au sujet du drapeau distinctif, que l'Union Jack flottera encore longtemps sur la tour de la paix et ailleurs, comme étant le "drapeau canadien".

Le revenu moyen des cheminots en 1951

Ottawa, 4. — (DNC). — En 25 ans le revenu moyen des employés de chemins de fer a augmenté de 110 p. 100, passant de \$1,479, en 1926, à \$3,110, en 1951, révèle un document de référence du Bureau de la Statistique, document portant sur les employés des chemins de fer à vapeur et leurs salaires.

Le chiffre de 1951 surpassa de 97 p. 100 celui de 1929 (\$1,578).

En 1951, le nombre moyen d'employés s'élevait à 183,499, soit 13 p. 100 de plus qu'en 1926 (162,423), et 58 p. 100 de plus qu'en 1930 (115,867); l'augmentation de 1951 provient en partie de l'addition des chiffres de Terre-Neuve. Les salaires d'autre part s'élevaient en 1951 à \$570,709,000, soit à 138 p. 100 de plus qu'en 1926 (\$240,162,000) et à 212 p. 100 de plus qu'en 1930 (\$182,988,000).

Les employés payés à l'heure ont travaillé une moyenne de 2,223 heures en 1951, soit 207 de moins qu'en 1926 et 25 de moins qu'en 1930 et ils ont gagné en moyenne \$17 l'heure, soit 76 cents de plus par heure qu'en 1926 et 68 cents de plus qu'en 1930.

Les employés payés à l'heure ont travaillé une moyenne de 2,223 heures en 1951, soit 207 de moins qu'en 1926 et 25 de moins qu'en 1930 et ils ont gagné en moyenne \$17 l'heure, soit 76 cents de plus par heure qu'en 1926 et 68 cents de plus qu'en 1930.

Vivres, médicaments et vêtements sont expédiés à quatre pays de l'Europe. — Une nouvelle menace

AMSTERDAM, Pays-Bas, 4. (UP). — De nouvelles marées hautes et des vents du nord-ouest menaçaient les régions côtières de l'Angleterre, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne, en bordure de la mer du Nord, tandis que de partout au monde arrivaient des messages de sympathie, des secours et des promesses de secours, à l'intention des milliers de victimes de ces régions, qui viennent de connaître les pires affres de leur histoire depuis plus de 500 ans.

On estimait non officiellement aujourd'hui à 1,525 le nombre de morts dans les quatre pays, et l'on craignait que la liste s'allonge à près de 2,000 noms. Ce sont les marées hautes du printemps, poussées par des vents d'ouragan, qui ont fait éclater des barrages et déclenché du même coup de terribles inondations dans de vastes superficies de sol à population dense. Jamais l'on n'a subi de semblables fléaux naturels depuis 1421.

LES SECOURS CANADIENS. La Société canadienne de la Croix Rouge a alerté aujourd'hui son réseau national d'urgence en cas de désastre, et elle se propose d'envoyer au plus tôt de l'argent, des vêtements et d'autres secours aux victimes des inondations en Angleterre, en Belgique et aux Pays-Bas.

Deux mille livres de secours de la Croix Rouge sont déjà à bord d'un avion de transport d'Air-Canada, à Toronto, pour envoi immédiat en Europe. De ses entrepôts de Genève, en Suisse, la Croix Rouge a dépêché 40 caisses de literies.

A la suggestion du gouvernement canadien, l'organisation de secours a constitué un fonds d'aide aux sinistrés, et l'on s'attend à ce que des contributions y affluent de tous les coins du pays. Les compagnies d'aviation Royal Dutch Airlines et Air-Canada ont fait savoir qu'elles assumeront gratuitement le transport des secours. Le président d'Air-Canada, M. Gordon McGregor, a déclaré que "tout ce qui est possible sera fait pour aider en cette crise".

Le t. h. premier ministre Louis St-Laurent a annoncé hier aux Communes que le gouvernement canadien verserait une contribution substantielle en argent. "On ne doit pas perdre de temps à don-

Conjectures sur la date des prochaines élections

OTTAWA, 4. — (BUP). — Il est bien certain que des élections générales auront lieu au Canada cette année, encore que ce ne soit pas officiel.

La date est un secret du premier ministre M. Louis St-Laurent et fait l'objet de conjectures de tout le monde. Bien des gens prétendent qu'elles auront lieu en mai si elles se font au printemps, ou bien le 5 ou le 12 octobre si elles se tiennent en automne.

Toutefois on n'entretient pas de doute qu'elles auront lieu cette année.

Le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, a levé un peu le voile là-dessus, hier soir, lorsqu'il a dit que la question de savoir si le temps est venu pour un changement sera peut-être la question la plus importante à laquelle il faudra répondre en 1953. Dans une émission au programme des "Affaires de l'Etat" hier soir, M. Garson a déclaré que "si je connaissais les Canadiens, ils vont se demander: Un changement pour quoi?"

"Pensez-vous réellement qu'il est temps de changer une politique qui a permis aux Canadiens de profiter d'une mesure aussi grande de sécurité sociale comme en possèdent les pays les plus avancés; de rembourser une tranche considérable de la dette publique; d'atteindre au plus grand développement de nos ressources naturelles qui ait jamais eu lieu dans l'histoire canadienne et d'apporter une contribution substantielle à l'effort énorme qui se poursuit pour prévenir une guerre mondiale?"

Le gouvernement, dit M. Garson, ne veut pas tenir le niveau des taxes élevé "tout simplement pour ennuyer le peuple canadien".

Leu dans des poubelles. Les pompiers ont éteint le feu qui avait éclaté hier soir, dans des poubelles posées en bordure du trottoir à l'arrière de l'établissement John Millen, 8 rue Sainte-Marguerite. Ce sont deux constables, MM. Paradis et Delamarre, qui découvrirent les flammes, alors qu'ils effectuaient leur ronde de surveillance.

Programme de réadaptation

Ottawa, 4. — (DNC). — M. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, annonce aujourd'hui que le Children's Memorial Hospital, de Montréal, entreprend avec l'aide financière d'une subvention fédérale à l'hygiène, un programme intensif de réadaptation à l'intention des enfants atteints de déviations physiques et de troubles émotifs graves.

Depuis quelques années, cet hôpital a mis activement en vigueur un programme de réadaptation à l'intention d'enfants souffrant de paralysie cérébrale et d'affections connexes. Depuis deux ou trois ans, le nombre des demandes de traitement a augmenté sensiblement.

Ayant près de 200 malades à soigner, le personnel actuel de l'hôpital a besoin de renfort afin de donner la formation remédiate, longue et intensive, requise par chaque malade. La subvention fédérale prévoit les traitements d'un travailleur social médical supplémentaire, d'un physiothérapeute, d'un thérapeute des troubles de la parole et d'un spécialiste en thérapie par le travail, qui travailleront à service continu, ainsi que d'un directeur médical spécialisé en Neurologie et d'un psychologue, qui travailleront à temps partiel.

Ce personnel supplémentaire a précisé M. Martin, permettra à l'hôpital d'admettre un plus grand nombre de malades pour fins d'observation et de traitement intensif. Il permettra aussi à la clinique de

Le hockey à Québec. Hier. Ligue Junior: Citadelles 1, Canadiens 6. CE SOIR. Ligue Senior: Royal 4, Québec 6. Association Junior: Red Wings 4, Montmagny 1.

Présage électoral

TORONTO, 4. — (BUP). — Le progressiste-conservateur, Donald Fleming (Toronto-Ellington) a déclaré hier soir que les découvertes faites récemment dans le rapport Currie ont scellé la défaite des libéraux aux prochaines élections.

La tempête crée un ennuyeux barrage



Des travailleurs entreprennent la lourde tâche de débarrasser cette route de Aberdeen, en Ecosse après qu'une violente tempête ait fait tomber plusieurs arbres, paralysant ainsi la circulation.

Sur une longueur de 100 verges, on a pu compter 50 arbres gisant sur le chemin étroit. (Photo UP).

SOYEZ HEUREUX FINI LE MAL DE DOS

Des milliers de personnes qui auparavant étaient déprimées se sentent joyeuses quand elles découvrent comment rapidement CYSTEX élimine d'une manière surprenante et habituellement soulageant du mal de dos. Les troubles du rein et de la vessie sont la cause d'une urgence et vous obligent à vous lever la nuit, à vomir, à avoir des douleurs aux reins, dans l'aine, au bas du ventre. CYSTEX combat l'acidité en aidant la nature à faire disparaître certaines germes irritants non déterminés et qui souvent causent beaucoup de trouble. Alors, la nature a des chances de vous rendre votre vitalité normale et vous redonne la joie de vivre. N'attendez pas et ne passez plus des jours tristes et des nuits misérables. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui et voyez comment rapidement vous aurez de nouveau envie de chanter. Argent remis si vous n'obtenez pas entière satisfaction.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus \$..... pour..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom.....

Adresse.....

Comté.....

À Québec, Lévis, Montréal, Îles-de-la-Madeleine, aux États-Unis et en dehors des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick.	
abonnement régulier.....	\$8.50
six mois.....	\$4.25
trois mois.....	\$2.35

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1726, Québec

Aide Canadienne aux sinistrés...

(Suite de la 1ère page)
ner à notre sympathie une expression aussi concrète que possible dans les circonstances. a-t-il dit. L'offre du Canada d'aide "concrète" se trouve contenue dans une résolution présentée aux Communautés par M. St-Laurent, et appuyée par le colonel George Drew, chef de l'opposition progressiste-conservatrice.

La Croix Rouge canadienne a annoncé qu'elle a notifié la Ligue internationale des Sociétés de la Croix Rouge, à Genève, d'expédier aussitôt aux régions affectées toutes les marchandises canadiennes en Suisse. De plus, elle a demandé à ses succursales provinciales de fournir une liste complète et récente de tous les approvisionnements dont elles disposent pour fins de secours.

Les Canadiens hollandais s'organisent pour porter secours à

leurs compatriotes d'Europe. Des clubs sociaux du Canada et d'autres organismes ont aussi l'intention de contribuer à secourir les sinistrés.

LE DESASTRE D'EUROPE
Les bureaux météorologiques hollandais et britanniques ont affiché d'inquiétants avis. Le bureau britannique dit que de nouvelles marées hautes et des vents violents s'abattraient sur la côte de l'Angleterre, où des milliers de soldats, de policiers, de pompiers et de civils sont accourus pour reconstruire les quais et les igées. Le bureau hollandais a prédit des vents vigoureux et des eaux tumultueuses dans le sud-ouest de la Hollande, où les inondations ont porté le plus durement. Il a recommandé à tous les survivants, dans les maisons d'habitation partiellement inondées, de quitter les lieux immédiatement à cause du danger que des immeubles affaiblis à leurs bases ne s'effondraient sous les coups des hautes vagues et des vents.

Les plus concentrés efforts de sauvetage de l'histoire de tout le genre humain, peut-être, se multiplient dans les pays en bordure de la mer du Nord. Une armée internationale de secours d'au moins 3,000 bateaux, 125 avions et 30 hélicoptères lutte de vitesse avec les nouveaux coups que prédit la météorologie, la famine et le danger d'épidémies de maladies contagieuses, pour porter secours aux victimes des inondations.

Impôts exorbitants

TORONTO, 4. — (BUP) — Ross Thatcher, député céfiste de Moose-Jaw, a déclaré hier soir que les petits industriels et commerçants se trouvaient "jetés à genoux" par les hauts impôts qui proviennent de l'extravagance du gouvernement.

Débat sur le bill relatif...

(Suite de la 1ère page)

bat sur l'irrigation en Saskatchewan, retardant ainsi l'étude des crédits du ministère des Affaires extérieures. C'est au cours du débat sur l'irrigation que M. Stuart Garson, ministre de la Justice, a révélé que des élections générales auraient lieu cette année. Il n'a toutefois pas précisé si elles se tiendraient au printemps ou à l'automne.

REINE DU CANADA

M. St-Laurent a fait un discours mémorable sur la nouvelle désignation de sa Majesté. Il a rappelé de quelle façon les premiers ministres réunis à Londres en décembre dernier avaient réussi à trouver la formule acceptable à tous les pays du Commonwealth. Les nouveaux titres royaux, dit M. St-Laurent, sont conformes à l'évolution historique de nos relations constitutionnelles. Sa Majesté est maintenant reine du Canada, dit-il, mais elle est reine du Canada parce qu'elle est reine du Royaume-Uni.

Au sujet des mots "par la grâce de Dieu, souveraine", M. St-Laurent dit: "nous avons estimé que notre population se rend compte que les affaires de ce monde ne sont pas déterminées exclusivement par la volonté des hommes et des femmes; qu'elles le sont par les hommes et les femmes, agissant au nom d'une autorité supérieure et que c'est par la grâce de cette autorité supérieure que nous avons le bonheur d'avoir une telle personne pour souveraine."

DEFENSEUR DE LA FOI

Le premier ministre explique que la conservation des mots "défenseur de la foi", a fait surgir un point délicat. "En Angleterre, il y a une Église établie. Dans nos pays, il n'y a pas d'églises établies, mais il y a des gens qui croient qu'une providence d'une souveraine sage dirige les affaires humaines; nous avons donc pensé qu'il était excellent que les autorités civiles proclament que leur organisation est telle qu'elle constitue une défense de la croyance maintenue en une puissance supérieure qui ordonne les affaires des simples humains et que quiconque croit à l'être suprême ne peut raisonnablement s'opposer à ce que la souveraine, chef de l'autorité civile, soit appelée croyante en un chef suprême et défenseur de la foi en un tel chef."

CHEF DU COMMONWEALTH

M. St-Laurent signale qu'en énumérant les éléments de la désignation et des titres royaux, il n'a pas fait de mention spéciale du titre de chef du Commonwealth. Il est heureux qu'en dépit de situations locales qui semblent, il est rendu nécessaire à la patrie la plus peuplée du Commonwealth de ne plus reconnaître le souverain du Royaume-Uni comme le souverain de son État, jugeant qu'il était nécessaire d'adopter la forme républicaine de gouvernement ayant un président comme chef de l'État, tout en désirant maintenant ses liens étroits avec les autres membres du Commonwealth et continuer de faire partie de cette association.

Selon lui, quelque chose dont le génie pratique du peuple anglais peut s'enorgueillir c'est de pouvoir s'adapter aux exigences des changements qui surviennent dans la vie des hommes tout en conservant l'essentiel, sans toutefois se cramponner à des institutions démodées si anciennes que certaines estimant qu'elles ne peuvent plus être acceptées.

NOUS SOMMES ÉGAUX

"Notre propre expérience au Canada nous a appris que l'unité entre nous, conclut M. St-Laurent, l'unité entre tous les éléments de notre population, repose et doit reposer sur le fait que nous reconnaissons tous que nous sommes égaux les uns aux autres que nous avons tous les mêmes droits à la citoyenneté canadienne, et que la citoyenneté canadienne nous place sur un pied de parfaite égalité avec nos concitoyens, quelles que soient leurs origines, leurs traditions et leur culture."

"C'est parce que nos aïeux eurent la sagesse de reconnaître qu'il ne serait pas nécessaire au Canada de verser, tous les éléments constitutifs dans le même moule, que nous avons aujourd'hui une nation canadienne", dit le premier ministre.

Les élections à la Chambre de Commerce française au Canada

Montréal. — (Spéc.) — La Chambre de Commerce française au Canada a tenu tout récemment son assemblée générale au siège social, 429 avenue Viger, à Montréal. Cette réunion coïncidait avec les élections annuelles dont voici le résultat. MM. Marc Dhavernas, président; André Québec, vice-président; Louis Baudoin, secrétaire; Gaston Jouve, secrétaire-adjoint; Jacques Benard, Roger Charbin, Jean Contat, Bernard-Robert de Massy, Marcel Pasquière, Jean Rivière, Michel de Roussay de Sales et Pierre Salbaino, conseillers.

Il fait un très beau livre celui qui consacre à glorifier Dieu et à édifier les hommes, ses pensées, ses paroles et ses actes; celui qui fait de toute sa vie un cantique d'amour et que l'on ne saurait approcher sans ouïr un Sursum Corda qui donne des ailes.

LE FANTÔME



Festival bien réussi à St-Romuald, dimanche

St-Romuald. (DNC). — Dimanche, le 1er février, se donnait à St-Romuald, le grand festival de l'École supérieure. Malgré une température très froide, un nombre élevé d'élèves se rendait pour courir dans la patinoire. Des invités d'honneur de marque étaient présents, de même que certains parents des élèves et les amateurs des parties de hockey.

A 1 h. 30 les courses commencent. Les prix étaient alléchants. Il y en avait pour une valeur de plus de \$100. Grand merci aux bienfaiteurs de St-Romuald, de Lévis, de Québec. La liste en sera trop longue pour être énumérée ici. Après les courses des jeunes, le St-Gabriel, jr, joua une période contre le New-Liverpool. Résultat: 0-0.

A 2 h. précises, M. Alphonse Rochette, président de la Commission scolaire, s'adresse aux spectateurs pour leur souhaiter la bienvenue et les remercier. Il met ensuite la rondelle au jeu. Le St-Gabriel sr dispute la victoire au club Arctique de Québec (École St-Sacrement). Le résultat final donne une splendide victoire au St-Gabriel, qui a enregistré 3 points. L'équipe adverse doit se contenter d'un blanchissage. Comme M. Albert Samson est présent, c'est lui-même qui remet le trophée Samson à M. Jacques Grenier, capitaine du club St-Gabriel.

D'autres courses ont employé le temps des intervalles entre les périodes. A 3 h., M. Raymond Bélanger, député, prend la parole au micro. Il a des paroles heureuses pour tous les assistants. Il veut bien ensuite mettre la rondelle au jeu, pour cette lutte sportive qui va se livrer entre le club St-Romuald, formé par M. Henri Gosselin, et le club des Philosophes du Collège des Jésuites de Québec. D'habiles joueurs sont aux prises des deux côtés. Mais l'adresse l'emporte chez les Romualdais, qui terminent la joute par le résultat: 5, pour eux, et pour l'adversaire 2. Le trophée Baribeau & Fils est remis à M. Henri Gosselin.

Au cours du festival, la coupe Tardif est méritée, cette année, par M. Luc Jacques, élève de 8e, qui s'est distingué par sa rapidité.

St-Sévère (St-Maurice)

Baptême. — (D. N. C.) — A M. et Mme Pierre Lamy (Marlette Gélinais), un fils, Joseph-Georges-François. Par et mar.: M. et Mme Donat Lamy, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Aline Lamy, tante de l'enfant.

d'évolution sur la glace.

Tout est bien qui finit bien, dit l'adage. Tel est le cas du festival de dimanche dernier. Après la troisième période, le club St-Romuald et le club St-Charles-Garnier se réunissent au réfectoire de l'École, pour prendre ensemble un goûter substantiel. Tout se passe dans une atmosphère chaude de sympathie, de gaieté, d'enthousiasme. M. Achille Olivier, président de l'amicale, remercie les deux équipes; il ne manque pas de souligner l'habileté de MM. Gaston Fecteau et Michel Ouellet. M. Alphonse Rochette adresse aux convives quelques mots. Lui aussi ne veut pas laisser inaperçu le tour du chapeau fait par M. Michel Ouellet: il parlera de cette question à ses collègues. Le R. P. Rivest, s.j., dit ensuite sa joie d'être venu rendre visite au club de St-Romuald. Pour clore cette série de petites allocutions très intéressantes, le Frère Directeur de l'École, dans une heureuse improvisation, met en relief les mérites des deux équipes. Le groupe des convives se sépare au milieu des rires, des applaudissements, des poignées de main bien sympathiques.

St-Pie-de-Guire

BAPTEMES. (DNC). — A M. et Mme Georges Desrosiers, une fille, Marie-Diane. Par et mar.: M. et Mme Ronald Desrosiers, oncle et tante de l'enfant; de Drummondville.

Le 2 déc., à M. et Mme Fernand Cournoyer un fils, Joseph-Germain-Daniel. Par et mar.: M. et Mme Gratien Cournoyer, oncle et tante de l'enfant, de St-Pie.

Le 30 déc., A M. et Mme Jean-Paul Lachapelle, un fils, Joseph-Daniel-Noël. Par et mar.: M. et Mme Jean-Paul Hamel, de Mont-Réal, oncle et tante. Porteuse, Mlle Jeannine Labonté, de St-Pie, tante.

Le 14 janv., A M. et Mme Philippe Labonté, un fils, Joseph-Alain-Richard. Par et mar.: M. et Mme Adéard Laramée, de St-David, oncle et tante. Porteuse, Mlle Claudette Laramée, cousine, de St-David.

St-Irénée (Charl.)

Statistiques. — St-Irénée (DN C) — Durant 1952, il y a eut 28 baptêmes, 10 sépultures, 7 mariages.

Baptêmes. — Le 6 jan. à M. et Mme Simon Tremblay (Georgette Fiset), une fille, Marie-Yvette-Rachel. Par et mar.: M. et Mme Henri Lavioie.

Le 22, à M. et Mme Lionel Gauthier (Juliette Guay), un fils, Joseph-Arthur-André - Laurent. Par et mar.: M. et Mme Joseph Alphonse Gagnon.

Décès. — Le 7 janvier est décédé, à l'hôpital Ste-Anne, de Ste-St-Paul, M. Philippe Girard fils de feu Théodore Girard et de feu E. Gauthier. Inhumation à St-Irénée.

Le 5 janvier, est décédé à St-Irénée à l'âge de 83 ans, M. Alfred Tremblay, époux de dame Laetitia Trudel.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Attention \$30% (argent) ou magnifiques primes?
Vendez nos semences de choix à 10 cents. Commandes un assortiment de \$8.00 (Payes après la vente).
CATALOGUE GRATIS
Jetez à la poste à:
NOM..... ALLEN NOUVEAUTES INC.
ADRESSE..... ST ZACHARIE QUEBEC
A.C.

WHITE OWL *13¢ *11¢
TOUTES TAXES COMPRIS
Invincible
LE CIGARE FAVORI EN TOUTE CIRCONSTANCE
*PRIX PROPOSÉ

De coeur léger, un beau matin,
Le vendeur d'un nouveau produit
Partit pour le pays voisin
Où il comptait faire un profit.

Horreur! Une fois le soir venu,
Quand à l'hôtel il dut payer,
Il se trouva les goussets nus:
On l'avait bel et bien volé!

Pour un service empressé et courtois

Confiez vos épargnes à la banque

IMPÉRIALE
"grandir à bien servir"

"grandir à bien servir"

BANQUE IMPÉRIALE DU CANADA

Notre homme apprit à se servir
De ces bons CHÈQUES DE VOYAGE
Pris à la banque dont l'adage
Est de "grandir à bien servir"

EXTRA SPÉCIAL

MACHINES à COUDRE

NEW - WILLIAMS

ELECTRIQUES - PORTATIVES
ET REMISES AU POINT

GARANTIE DE 5 ANS
AU COMPLET AVEC ETUI NEUF
* COUTURE AMÉLIORÉE * ETAT NEUF
* PÉDALE DE CONTRÔLE NEUVE
* MOTEUR NEUF

SEULEMENT
\$22.50
PRIX TOTAL

Tél.: SERVICE 24
HEURES PAR JOUR

4-6352

GRATIS
DEMONSTRATION À DOMICILE
VENEZ - TÉLÉPHONEZ - ÉCRIVEZ

Ces machines ne sont vendues qu'après démonstration, ce qui vous garantit entière satisfaction. Ce sont des machines remises au point par des experts Mercury. Les ont transformées en machines électriques portatives en se servant de pièces Mercury.

DEMONSTRATION JUSQU'À
300 MILLES DE QUÉBEC

MERCURY 4-6352
1138, 3e AVENUE

par Lee Falk et Ray Moore

Wilson McCoy

Écoutez, Bailey! C'est mon frère. Je veux seulement que vous lui donniez une leçon... Ne le laissez pas... ne lui laissez aucun membre...

Le vol! Il est bien gros. Pourvu que le battre?

Certainement... J'ai vu les gros, c'est plus facile!

Bien... donnez-moi les vingt dollars... Je le brûlerai pour rien... sa figure ne me plaît pas.

Écoutez-vous au monde avec cette façon de se si quelqu'un vous l'a arrangé? Allons, laissez-les!

Allez-vous-en... le refais-chie!

Incident dramatique à la Législature

Une annonce de la dernière campagne électorale a été qualifiée d'infamie

Il démissionne



M. Napoléon Côté, promoteur bien connu d'événements sportifs, et président de "Nap. Côté Sporting Goods Inc.", a remis sa démission comme président du "Club Libéral de Québec-Est".

L'hon. Beaulieu à l'A.P.C.

Il se peut que la terre québécoise renferme des gisements de pétrole

L'honorable Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet provincial, a déclaré hier soir, au cours d'une brillante allocution sur les richesses et l'avenir du Québec, qu'il se pourrait bien que le sol québécois renferme du pétrole et plusieurs autres gisements d'importance dont on ignore encore l'existence.

Invité à dire le mot de la fin, S. Exc. Mgr Chs-Omer Garant, auxiliaire à Québec, a profité de l'occasion pour rappeler aux convives et en peu de mots, le message que le Souverain Pontife adressait au monde, le jour de Noël dernier. "L'épanouissement de la technique moderne ne servira à rien, dit-il, si les peuples oublient Dieu, leur créateur, et la doctrine sociale de l'Eglise. L'épanouissement de la technique moderne sera inutile, rappelait-il plus loin, si les peuples ne font pas en sorte que cette doctrine s'incorpore au bien total de l'homme et à son plein épanouissement". Et, en terminant, l'aumônier-fondateur de cet organisme demandait à ses auditeurs de ne jamais oublier les valeurs spirituelles lorsqu'ils s'occupent de la technique.

L'hon. Paul Beaulieu à l'Association patronale du Commerce



Un grand banquet a marqué, hier soir, la tenue de l'assemblée annuelle de l'Association patronale du Commerce de Québec. A cette occasion, l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet provincial, était le conférencier invité. Ces agapes avaient lieu à la faculté de Commerce de Laval, à Ste-Foy, sous la présidence de M. Léo-P. Carpentier, président de cet organisme.

(Par Calixte DUMAS)
Pendant la dernière campagne électorale, a déclaré hier le premier ministre, au cours du débat sur les crédits des Terres et Forêts, l'organisation libérale a publié une annonce dont l'infamie égaloit la canaillerie.

Il s'agit de la fameuse annonce parlant des "millions en sept jours". Si l'on a des accusations à porter, qu'on les fasse. Sinon, qu'on fasse une rétractation. J'ai trouvé ça vil, odieux, salaud. (Sur cette annonce apparus les noms de MM. Duplessis, Bourque, French et Tardif). L'incident a pris une allure dramatique, lorsque le premier ministre s'est adressé à l'opposition et lui a demandé si M. Bourque n'était pas la quintessence de l'honnêteté.

M. Marier a alors déclaré qu'il ne mettait pas, et n'avait jamais mis en doute, l'intégrité personnelle du ministre des Terres et Forêts.

M. Duplessis a insisté sur le fait que M. Marier lui-même était forcé d'admettre que la valeur de l'annonce, était exagérée et que cela faisait perdre tout fondement à la campagne insidieuse des libéraux. Le premier ministre a encore déclaré qu'il avait trouvé sou-

Automobiliste envoyé aux Assises criminelles

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a envoyé, hier, aux Assises criminelles, un automobiliste, accusé d'avoir, le 22 décembre, à Québec, par son incurie et sa négligence, causé des lésions corporelles à Mlle Murielle Routhier.

Hommage à 2 nouveaux conseillers législatifs

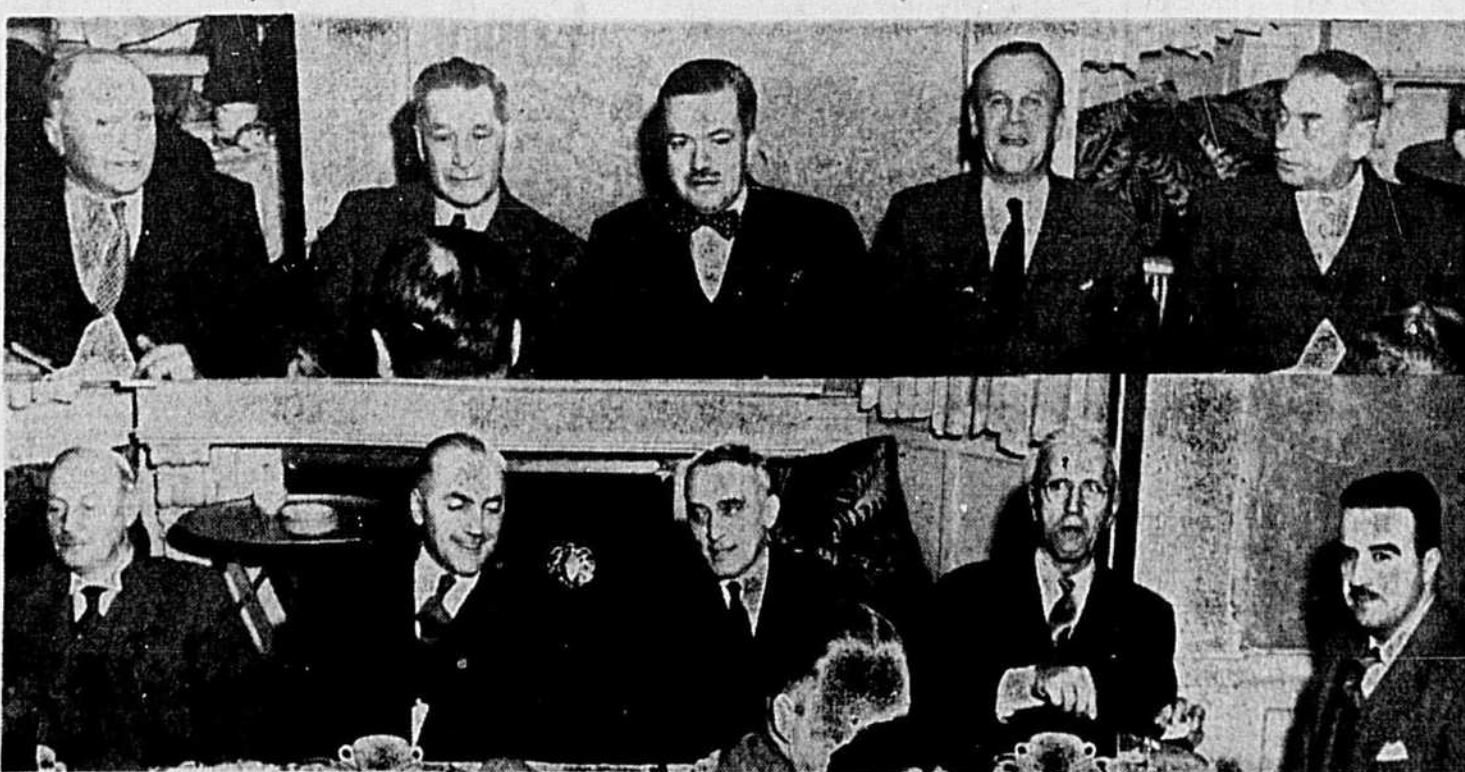
Plusieurs ministres du Cabinet provincial, membres du Conseil législatif et députés aux quels étaient venus se joindre un bon nombre de maires et de citoyens des comtés de Frontenac et de Montmagny ont rendu hommage, hier soir, aux honorables Patrice Tardif et Joseph Boulanger que le Premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, vient de nommer à la Chambre Haute afin de reconnaître publiquement les mérites exceptionnels de deux membres distingués de la classe agricole.

D'ailleurs, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la Province, qui représentait le premier ministre à cette occasion, a su interpréter les sentiments de tous en déclarant: "C'est la gloire et

Aux Congréganistes de la Haute-Ville

La fête de la Purification de la Sainte Vierge, fête patronale de la Congrégation, aura lieu le dimanche 8 février 1953. Il y aura un triduum les 5, 6 et 7 février, à 7 h. 30 p.m. Le prédicateur en sera le R. P. Laurendeau, S.J.

Tous les congréganistes ainsi que tous les hommes en général sont cordialement invités.



Communication de l'Archevêché

Règlements du carême 1953

Fidèle à l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit à ses disciples "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous" (s. Luc, XIII, 5), notre Mère la Sainte Eglise nous impose la loi du jeûne et de l'abstinence. Elle veut ainsi nous encourager à offrir une juste réparation pour nos péchés et à marcher généreusement à la suite de notre Sauveur qui a souffert et qui est mort pour nous.

Tous les fidèles qui ont sept SEPT ANS accomplis et l'usage de raison sont tenus à la loi de l'abstinence (canons 12 et 1254, par. 1). La loi de l'abstinence défend de se nourrir de viande et de jus de viande, de même que du sang, de la graisse et de la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre. Elle ne défend ni les oeufs, ni le laitage (lait, crème, beurre, fromage), ni l'oléomargarine, non plus que les condiments et les assaisonnements même s'ils proviennent de la graisse des animaux (canon 1250).

En vertu des facultés accordées par le Saint-Siège à tous les évêques, la loi de l'abstinence a été modifiée comme suit: Le mercredi des Cendres et tous les vendredis sont des jours d'abstinence complète, c'est-à-dire qu'on devra faire maigre toute la journée.

Le mercredi et le samedi des Quatre-Temps sont des jours d'abstinence partielle, c'est-à-dire qu'il est permis de faire gras à un seul repas.

Tous les fidèles, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 59 ans accomplis, sont tenus à la loi du jeûne (canon 1254, par. 2).

Tous les jours du Carême (sauf les dimanches) sont des jours de jeûne d'obligation (can. 1253, ch. 3). Le jeûne quadragesimal cesse le Samedi Saint à midi (canon 1252, par. 4).

La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas complet par jour (canon 1251, par. 1). La coutume autorisée permet de prendre deux repas maigres; la quantité de nourriture de ces repas réunis ne doit pas égaler la quantité de nourriture du repas principal.

Les jours de jeûne, la viande est permise au repas principal, excepté les vendredis et le Mercredi des Cendres.

On ne peut pas manger entre les repas, mais les liquides, y compris le lait et le jus de fruit, sont permis.

Si l'on ne peut suivre la loi du jeûne ou de l'abstinence sans nuire à sa santé, ou sans se mettre dans l'incapacité de vaquer à ses occupations ordinaires, on se trouve par le fait même exempté. En cas de doute, on consultera son Curé ou son confesseur en temps opportun.

Nous exhortons instamment les fidèles durant le saint temps du Carême à assister quotidiennement à la messe, à communier fréquemment, à prendre part plus souvent aux exercices publics de piété, à réciter le chapelet en famille, à donner généreusement aux oeuvres de charité, à visiter et secourir les malades, les vieillards et les pauvres, à s'abstenir des boissons alcooliques et des amusements mondains, à prier avec une ferveur redoublée, particulièrement aux intentions du Souverain Pontife.

Archevêché de Québec, le 4 février 1953.

Non favorable aux agences dans les pays d'outre-mer

L'Assemblée législative a adopté hier, vers 1937. Pendant la guerre, il a dû surmonter de nombreuses difficultés. Il faut tenir compte de cela. D'ailleurs, les prix sont revus chaque année par un comité international. Personne, dans le domaine qui nous intéresse, n'a encore fait mieux que M. L'hoir.

Le chef de l'opposition a demandé des détails concernant les agences à l'étranger. Il a fait remarquer que le jour même où l'Angleterre manifestait l'intention d'acheter pour \$1,000,000 à \$2,000,000 de fromage, l'Ontario Cheese Board annonçait qu'il était en pourparlers avec Londres.

Plusieurs conseillers législatifs, ministres et députés provinciaux auxquels étaient venus se joindre un bon nombre de maires et de citoyens des comtés de Frontenac et de Montmagny se sont réunis, hier soir, au Club Renaissance pour célébrer la récente nomination des honorables Patrice Tardif et Joseph Boulanger à la Chambre Haute. Les photos reproduites ici ont été prises au cours du dîner offert en leur honneur. Sur la rangée du haut, on remarque, de gauche à droite, l'hon. Wilfrid Labbé, c.l., l'hon. Tan-

Enquête proposée sur le sort du petit marchand

L'échevin Damase Blais a suggéré que la ville demande à la Chambre de Commerce et à l'Association des marchands détaillants de faire une enquête afin de savoir "où s'en vont les marchands indépendants avec le mode de vie actuel".

Une voix suggéra alors que la ville fasse connaître son désir par l'intermédiaire de l'échevin Henri Beaulieu, représentant de la ville auprès de la Chambre. M. Jos. Matte déclara alors que tous les échevins étaient membres de la Chambre. M. le procureur fit cette remarque que la question des marchands indépendants ne regardait pas le conseil de ville.

M. Blais répondit: "La Chambre de commerce s'occupe bien de nos affaires".

Réception civique au Palais Montcalm

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera l'hôte d'honneur de la Cité de Québec à une réception civique qui aura lieu au Palais Montcalm, lundi prochain, vers deux heures, après l'arrivée du train venant de la métropole.

Les autorités municipales invitent toute la population à assister à cette démonstration. Il n'y aura aucune invitation spéciale. Une estrade d'honneur sera installée sur la scène du palais municipal décoré spécialement à cette fin.

M. le procureur demande à la population de pavoiser les édifices et résidences sur le parcours que suivra Son Eminence et sa suite, parcourent l'itinéraire sera tracé par le chef adjoint Gérard Girard et sera rendu public dans quelques jours.

Le procureur lira une adresse de bienvenue au nouveau prince de l'Eglise qui en est à sa première visite dans la vieille capitale depuis son élévation au cardinalat.

On sait que le soir même, il y aura une réception liturgique à la basilique de Québec.

M. Claude Proulx à la présidence

STE-CATHERINE, (Spéc.) — M. Claude Proulx a été élu président du Jeune Commerce de Ste-Catherine, lors de l'assemblée annuelle des élections de ce groupe. Les autres officiers sont: MM. Guy Belleau et Aurèle Cloutier, vice-présidents, Guy Bédard, secrétaire-trésorier, Antonio Cantin, Jules Drolet, Donat Gauvin, Noël Gélais, Arthur Lachance, J.-H. Leclerc et Lionel Linteau, directeurs.

M. Claude Proulx succède au major Guy Belleau à la présidence. Félicitations aux nouveaux élus et vœux de succès dans la poursuite de l'idéal du Jeune Commerce résumé par cette devise: "Le progrès par l'étude et l'action".

Adoration nocturne

Jeudi soir le 5 février, il y aura de l'adoration nocturne dans l'église de St-Roch. Le Saint Sacrement sera exposé à 9 h. p.m. jusqu'au lendemain matin à 6 h. A 9 h. et à 11 h. il y aura prédication. De plus, au cours de l'adoration de 11 h. on entendra les confessions et à minuit, l'on distribuera la Sainte Communion. On espère qu'un grand nombre de fidèles profiteront de cette adoration nocturne pour faire les exercices du premier vendredi du mois.

A l'hôtel de ville

Agrandissement de "Expo. Comme le Conseil municipal lui avait demandé, le directeur de l'Exposition provinciale, M. Emery Boucher, est venu expliquer aux membres du Comité administratif, hier, quels étaient les buts de la Commission de l'Exposition en demandant d'être autorisée à acheter au coût de \$72,500, un terrain propriété des Soeurs de l'Hôpital-Général, à l'ouest du parc.

M. Boucher a révélé que ce projet remontait à 1948 alors que la Commission traça un plan d'ensemble pour l'agrandissement éventuel du parc. C'est le terrain le plus propice puisqu'il donnera directement sur la route reliant Québec au Lac-St-Jean, si cette voie est construite. Egalement, cette acquisition permettra alors de faire une troisième sortie du parc, en même temps qu'elle rend possible de disposer d'espaces plus grands pour la tenue des expositions équestres et bovines. M. Boucher nota encore que la Commission avait déjà acquis des terrains, au nord-ouest, qui avaient permis de construire le collé et d'installer de vastes endroits pour le stationnement des automobiles.

L'ascenseur municipal. Des échevins ont fait quelques demandes en marge de l'ascenseur de l'hôtel de ville.

L'échevin Henri Gagnon veut que le préposé à l'ascenseur porte un costume spécial et qu'il ait un siège convenable. M. Jos. Matte désire qu'un miroir soit installé aux sorties de l'ascenseur afin que le conducteur puisse voir venir les gens.

Quant à l'échevin A.-H. Légaré, il trouve que l'ascenseur ne va pas très vite: "Il semble, dit-il, qu'on a réglé sa vitesse sur la vitesse régulière de l'intérieur de l'administration de la ville".

Les montres des corridors. L'échevin Henri Gagnon a attiré l'attention des membres du Comité administratif sur les vitrines vides qui se trouvent dans le corridor de l'administration, à l'hôtel de ville. Il a invité le Jeune Commerce à demander leur installation à s'occuper de les faire remplir ou de les faire enlever. L'échevin Alp. Boudet a donné son appui à cette assertion.

Club Sportman. Sur la recommandation de l'échevin Gaston Filibotte, le Club Sportman recevra son incorporation municipale, vendredi prochain, par le Conseil de ville.

Pavage de rue demandé. Le greffier de la Cité, sur la demande de l'échevin Gaston Filibotte, écrit à la Commission des Champs de bataille pour lui demander de paver un bout de rue (propriété du fédéral), entre la rue St-Denis et la bastion du Roi. Une copie de la lettre sera envoyée à M. C. G. Power, député fédéral de Québec-Sud.

M. Burns a qualifié cette rue de "champ de vase". Plusieurs citoyens des environs se sont plaints de cet état de chose.

Cotisation. La Cité de Québec paiera sa cotisation annuelle (\$656.) à la Fédération des maires et municipalités du Canada dont elle est membre actif.

Demande de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge québécoise a demandé l'appui moral et financier de la ville de Québec pour son œuvre humanitaire. Cette requête a été retardée, pour étude lors de l'adoption des prévisions budgétaires.

Signaux lumineux. Au chapitre des signaux lumineux à déplacer et des poteaux de rues à changer, au Comité administratif, hier, l'échevin Gaston Filibotte a fait cette remarque que le chef adjoint Gérard Girard, en charge de la circulation, n'était pas autorisé à faire déplacer les signaux lumineux des rues sans la permission expresse du Comité administratif.

Le Comité a décerné que ces changements aux signaux ou aux poteaux seraient soumis à l'approbation du sous-comité de circulation puis seraient référés à l'étude du budget municipal.

Les horticulteurs. M. l'échevin Gaston Filibotte a été délégué par le Comité administratif pour représenter la ville auprès du Syndicat des horticulteurs de Québec.

Les horticulteurs ont demandé d'avoir un représentant de l'autorité municipale dans leur organisme, pour que ce délégué puisse se rendre compte de ce qui se passe au marché St-Roch. M. Filibotte s'est félicité des horticulteurs de n'avoir pas peur des dirigeants en invitant un des échevins à siéger avec eux.

Des officiers qui visiteront le Japon

Ottawa. (Spéc.) — Le brigadier K.-A. Hunter, OBE, CD, et l'infirmière-major en chef E.-E. Andrews, ARN, les deux officiers les plus élevés au Canada dans les services de santé et d'infirmier, partiront prochainement pour effectuer une visite des installations médicales au Japon et en Corée.

Cours de préparation au mariage à St-Pascal de Maizerets



Les cours de préparation au mariage de la J.O.C. se poursuivent actuellement dans la paroisse St-Pascal de Maizerets. hier soir, au cours de l'un de ces cours. C'est M. l'abbé Charles Charbonneau, vicaire à St-Pascal, qui est le responsable. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard)

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

MERCREDI, 4 FEVRIER 1953

Maurice Allaire, chef du service des nouvelles.

Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef.

"Oeuvre très importante" que tous doivent seconder

Le Souverain Pontife a marqué une nouvelle fois, récemment, toute l'affection qu'il porte à la presse catholique. Recevant, en effet, un groupe de représentants de la presse venus à Rome à l'occasion du dernier Consistoire, Pie XII a sollicité devant ses auditeurs les bénédictions du Ciel sur "l'oeuvre très importante" de la presse catholique.

Ce geste du Saint-Père a fortement encouragé, on le conçoit facilement, les organisateurs de la grande campagne qui se fait présentement aux Etats-Unis à la faveur du "mois de la presse catholique". A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de rappeler ce qu'un membre de la hiérarchie américaine, Son Exc. Mgr Joseph C. Willing, disait à Pueblo, dans le Colorado: Après avoir précédemment noté tout l'intérêt que le Père commun des fidèles porte à la presse catholique, le prélat déclarait: "La cause catholique dans le monde recevrait un très puissant, un très efficace appui si tous les catholiques, ou même la majorité d'entre eux étaient de plus fervents adeptes de la presse catholique". Et pourquoi? Mgr Willing expliquait: Parce que les fidèles qui sont des lecteurs assidus de cette même presse catholique "deviennent des laïcs informés et avertis dont le Saint-Père a tant de fois souligné le rôle vital pour la sauvegarde et la diffusion de la foi". En ces temps actuels de crise et de matérialisme, beaucoup de catholiques, ajoutait l'évêque de Pueblo, sont "spirituellement affaiblis" et sont trop facilement portés à rejeter la "nourriture" qui leur est offerte par le truchement de la presse catholique. Ils ont peu d'attrait pour ce qui soutiendrait leurs convictions et se tarissent à eux-mêmes une source importante de vitalité catholique. C'est pourquoi, en grande partie, l'on a à déplorer le fait d'un laïc faible et apathique qui se tient à l'écart d'une participation active aux oeuvres de religion, dans l'Action catholique.

Ces propos, il nous semble, prennent un particulier accent en présence du vibrant appel que vient de lancer S. S. Pie XII en faveur d'une participation accrue des laïques, et surtout des jeunes, au travail des associations catholiques.

Dans sa déclaration inaugurale de ce même "mois de la presse catholique", le P. Thomas-A. Meehan, président de la "Catholic Press Association" des Etats-Unis, a montré l'influence des journaux, livres et périodiques catho-

liques dans l'épanouissement de la famille catholique. "Ceux de nos foyers, disait-il, qui sont des fervents de la presse catholique se signalent par leur meilleure connaissance de leur propre religion, leur plus profond instinct catholique, leur constance plus stable dans la foi".

"Montrez-moi, ajoutait le P. Meehan, un foyer qui a produit des prêtres, des religieux et des religieuses, et je vous montrerai une famille qui a accueilli le journal, le magazine, le livre catholiques. Montrez-moi un foyer qui a envoyé de ses fils et de ses filles pour diffuser la Bonne Nouvelle dans les régions éloignées, et je vous montrerai un foyer qui, par l'intermédiaire de la presse catholique, a su s'intéresser à l'oeuvre de l'apostolat missionnaire. Montrez-moi, dans le laïc, des chefs catholiques avisés, et je vous montrerai des pères, et mères de famille qui s'acquittent ou se sont fidèlement acquittés de leurs obligations d'éduquer vraiment leurs enfants en leur parlant, à l'aide de la presse catholique, de la vie et de l'oeuvre de l'Eglise. Montrez-moi un foyer catholique pur, et je vous démontrerai qu'il a su s'inspirer aux sources d'une lecture catholique solide".

Le P. Meehan concluait: "Du foyer, l'influence de la presse, de la littérature catholique se propage dans les cadres de la paroisse, du voisinage, de l'usine et du bureau. Si, au contraire, la presse catholique est absente du foyer, l'influence catholique risque d'être nulle".

Voilà des propos qui, s'ils s'adressent aux catholiques américains à l'occasion du "mois de la presse catholique", n'en devraient pas moins être, pour nous tous, le motif d'une sorte d'examen de conscience. Comment nous comportons-nous à l'endroit de notre presse catholique? Sommes-nous prompts à répondre aux appels réitérés du Saint-Père à son sujet? Ne sommes-nous pas quelque peu indifférents, peut-être même portés à une trop facile critique? — quand il serait si aisé de formuler, en temps et lieu, des remarques et suggestions constructives. Pour tout dire, avons-nous assez d'empressement à aider, à seconder la presse catholique de chez nous? Nous aurions là une splendide occasion de contribuer à "l'oeuvre très importante" dont vient encore de parler le Souverain Pontife.

Odilon ARTEAU

Prêtres, médecins, infirmières

En certaines circonstances, il incombe même à un journal catholique populaire de publier des textes ou des articles destinés à une ou deux catégories restreintes de ses abonnés.

Ainsi, aujourd'hui et demain, dans des colonnes voisines, nous reproduirons une étude spéciale de M. l'abbé Louis-Emile Hudon sur la "méthode pansexuelle de psychanalyse".

Ecrit à l'intention des infirmières catholiques, ce travail intéresse également et peut-être davantage encore les médecins et les prêtres, lesquels doivent savoir pourquoi et dans quelle mesure Sa Sainteté Pie XII a condamné la "méthode pansexuelle de psychanalyse".

Chez nous comme ailleurs, quelques psychanalystes en sont venus à excuser les déviés sexuels, à enseigner que ceux qui cèdent aux tentations de la chair, succombent à des appétits irrésistibles, qu'ils sont conséquemment des malades et non des responsables moralement parlant.

Sans nier l'existence de maladies

nerveuses susceptibles d'excuser des chutes, la doctrine de l'Eglise n'accepte pas les excès de la psychanalyse. Elle les condamne au contraire. Il est bon que les médecins, les prêtres, les éducateurs, les infirmières, les travailleurs sociaux le sachent.

Voilà pourquoi nous mettons sous les yeux de ces gens de bonne volonté le travail de M. l'abbé Hudon, assurés de rendre de grands services.

Quand le Saint-Père formula la condamnation du 14 septembre 1952, un spécialiste de Québec nous déclarait: Enfin nous ne passerons plus pour des arriérés!...

Eh, oui! Lui et d'autres passaient pour des arriérés et des conformistes parce que, sur la voie de la psychanalyse, ils ne voulaient pas dépasser telles limites.

Souhaitons que l'exposé autorisé qu'on va lire éclaire tous les esprits et redresse les consciences s'il y a lieu.

Louis-Philippe ROY

Exemple à suivre

Quel exemple d'humilité pour notre siècle d'orgueil, que la vie cachée de Jésus travaillant dans l'obscurité d'un atelier de charpentier! Le moindre succès nous grise; l'honneur le plus infime nous séduit: pensons à Jésus adolescent, au Christ, Roi des rois, et qui n'a trouvé rien de plus beau que d'obéir à Marie et à Joseph. Un Dieu qui se soumet à Ses créatures! Un Dieu qui nous apprend l'humilité, la douceur, l'obéissance, la patience! Un Dieu qui se fait si petit!

Dans cette maison de Nazareth, la gloire de Dieu inspirait toutes les pensées, toutes les attitudes. Aussi, c'était le triomphe de la délicatesse, de la charité. Aujourd'hui, trop de nos foyers sont,

hélas, divisés; les enfants ne veulent plus obéir aux parents, et ceux-ci ne savent plus commander. Un trop grand nombre de parents chrétiens négligent leurs responsabilités. Comment attendre de nos enfants qu'ils soient purs, lorsque nous-mêmes, à longueur de journées, nous laissons libre accès chez nous à toutes les publications malsaines, pour ne pas dire indécentes. Comment attendre de nos enfants qu'ils soient respectueux, lorsque nous ne savons pas faire respecter notre autorité, surtout lorsque nous ne respectons pas nous-mêmes cette autorité qui vient de Dieu. Toute autorité vient de Dieu...

Roger BRIEN

Condamnation de la méthode pansexuelle de psychanalyse

L'Osservatore Romano, édition française, du 26 septembre 1952, nous donnait, en entier, le discours que S. S. le Pape Pie XII adressait le 14 septembre, lors d'une audience aux 300 savants qui ont participé au Congrès international d'histopathologie du système nerveux, qui s'est tenu à Rome. Ce discours est d'une très grande importance, au point de vue doctrinal, parce qu'il nous apporte la condamnation explicite de "la méthode pansexuelle d'une certaine école de psychanalyse".

Cette condamnation n'est pas une surprise pour ceux qui ont suivi la marche des idées sur ce point, depuis quelques années. Plusieurs universitaires de marque et des théologiens éminents avaient déjà signalé le danger de cette méthode, en dénonçant les erreurs de doctrine qu'elle contient et en indiquant du doigt les grands dommages subis par les humains quand elle est appliquée. Le R. P. Gemelli, recteur de l'Université du Sacré-Coeur de Milan, le R. P. Snoeck de Louvain, J. Nutting de la même université, Rudolf Allers de l'Université Catholique de Washington, Mgr Fulton Sheen, agrégé en philosophie de Louvain et de la Catholic University of America, Mgr Périole Felici, membre de la Curie romaine, et bien d'autres, ont écrit des articles et des livres très judicieux pour dire au monde catholique combien cette méthode s'éloigne de l'enseignement de l'Eglise et que ceux qui l'appliquent comme ceux qui s'y soumettent volontairement, commettent une grande erreur.

Les mises en garde.

Sa Sainteté le Pape Pie XII avait déjà, précédemment, averti d'une manière très précise ceux qui donnaient dans le mouvement freudien en appliquant cette méthode pansexuelle.

Sa Sainteté le Pape, voyant la menace qui planait sur les âmes des jeunes, dans les applications d'une telle méthode, disait, au début de septembre 1949, aux congressistes de l'Union italienne des maîtres de l'enseignement secondaire: "Mais si c'est une excellente règle que d'apprécier grandement les systèmes et les méthodes de pédagogie... l'école ne peut se comparer à un laboratoire de chimie, où le risque de gaspiller des substances plus ou moins coûteuses est compensé par la probabilité d'une découverte; à l'école, il s'agit pour chaque âme, de son salut ou de sa perte".

En 1950, au lendemain de la définition du dogme de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, dans un discours adressé à tous les archevêques et évêques réunis à Rome pour cette circonstance solennelle, le Pape dénonce les dangers de la vie présente et s'exprime à ce sujet, de la manière suivante: "Certes, nous n'ignorons pas et ne méprisons pas les progrès dont se glorifient la médecine, la psychologie et la doctrine sociale. C'est notre vif désir que l'éthique, la théologie morale, la psychologie — "curatio animorum" — les consultations matrimoniales et des institutions familiales en profitent. Mais ce que nous reprochons et condamnons, c'est qu'à côté et au delà des recherches honnêtes et sérieuses, se développe une misérable littérature qui, sous le couvert d'une science fautive et trompeuse, pousse les lecteurs ignorants et inexpérimentés à éprouver des plaisirs malsains et à couvrir sous le jargon d'une fautive science, les poussées ténébreuses d'une nature corrompue". (L'Osservatore Romano, Ed. fr. 10-11-1950 — A. A. Sedis, 1950, p. 788 — La Documentation catholique, Paris, 19 nov. 1950, col. 1500).

Le 23 mars 1951, dans un radiomessage adressé à l'occasion de la clôture de la journée de la famille, organisée par l'Action catholique italienne, le Saint-Père, s'adressant aux fidèles et parlant de la conscience chrétienne, objet de l'éducation, prononce les paroles suivantes, si précises et si claires, sur le sujet, faisant suite au discours adressé aux sages-femmes, le 29 octobre 1951: "Avec la même autorité, nous déclarons aujourd'hui aux éducateurs et à la jeunesse même: le commandement dicté de la pureté de l'âme et du corps est également valable sans diminution pour la jeunesse d'aujourd'hui. Elle aussi a l'obligation morale et, avec l'aide de la grâce, la possibilité de se garder pure. Nous reprochons donc comme erronée l'affirmation de ceux qui considèrent inévitables les chutes durant les années de la puberté qui, de la sorte, ne mériteraient pas qu'on en fasse grand cas, comme si elles n'étaient pas de graves fautes, parce que d'ordinaire, ajoutait-il, la passion supprime la liberté nécessaire pour qu'un acte soit moralement imputable". (L'Osservatore Romano, Ed. fr. 28 mars 1952).

Comme nous le constatons, le Saint-Père, dans ses avertissements, a procédé avec mesure, prudence et sagesse. 1. Au début, il a donné un avertissement général aux éducateurs pour les mettre en garde contre les fautes méthodes, contraires à l'enseignement de l'Eglise, en éducation, qui peuvent compromettre le salut des âmes. 2. En second lieu, précisant davantage, il avertit l'Épiscopat de l'Eglise universelle, d'être en garde contre une fautive science, qui, sous le couvert de la psychologie et de la médecine, pousse les ignorants et les inéprisés à éprouver des plaisirs malsains et à légitimer, en conséquence, d'une nature corrompue.

3. Au printemps, ce fut plus précis encore. Le Saint-Père, par un message radiophonique, dans une circonstance particulière, mais, en définitive, adressé à l'univers entier, a rappelé toute la doctrine de l'Eglise sur la chasteté dans l'éducation, en signalant les erreurs de la psychanalyse pansexuelle, sans la nommer encore. Il a insisté surtout sur l'obligation morale et la possibilité de révéler en lui, à des fins thérapeutiques, tous et chacun de ses appétits de la sphère sexuelle, qui s'agitent ou se sont agités en son être, et roulent leurs flots impurs dans son inconscient ou son subconscient.

"Il ne peut en faire l'objet de ses représentations et de ses desirs pleinement conscients, avec tous les ébranlements et les répercussions qu'entraîne un tel procédé. Pour l'homme et le chrétien existe une loi d'intégrité et de pureté personnelle, d'estime personnelle de soi, qui interdit de se plonger aussi totalement dans le monde des représentations et des tendances sexuelles. L'intérêt médical et psychothérapeutique du patient trouve ici une limite morale. "Il n'est pas prouvé, il est même inexact, que la méthode pansexuelle d'une certaine école de psychanalyse soit une partie intégrante indispensable de toute psychothérapie sérieuse et digne de ce nom; que le fait d'avoir, dans le passé, négligé cette méthode ait causé de graves dommages psychiques, des erreurs dans la doctrine et dans les applications en éducation, en psychothérapie et non moins encore dans la pastorale; qu'il est urgent de combler cette lacune, et d'initier tous ceux qui s'occupent de questions psychiques, aux idées directrices et même, s'il le faut, au maintien pratique de cette technique de la sexualité.

"Nous parlons ainsi parce qu'aujourd'hui ces affirmations sont trop souvent présentées avec une assurance apodictique. "Il faudrait mieux, dans le domaine de la vie instinctive, accorder plus d'attention aux traitements indirects et à l'action du psychisme conscient sur l'ensemble de l'activité imaginative et affective. Cette technique évite les déviations signalées. Elle tend à éclairer, guider et diriger, elle influence aussi la dynamique de la sexualité, sur laquelle on insiste tant, et qui doit se trouver ou même se trouve réellement dans l'inconscient et le subconscient". (L'Osservatore Romano, Ed. fr. 26 sept. 1952).

Sa Sainteté le Pape Pie XII a profité de cette réunion de savants médecins — 300 savants participant au congrès international d'histopathologie du système nerveux — pour dénoncer d'une manière claire et précise les erreurs de la "méthode pansexuelle d'une certaine école de psychanalyse". C'est cette méthode pansexuelle qui a fait tant de tort dans beaucoup de pays, depuis un quart de siècle, et qui causait de graves dommages à l'Eglise. Tous les écrits, les livres, les brochures, les articles, etc., qui donnaient cette méthode comme un grand progrès accompli au nom de la "psychologie des profondeurs" sont condamnés comme opposés à la doctrine de l'Eglise.

D'une manière immédiate, le Pape s'adressait à ces 300 savants, en réalité, il s'adressait à l'Eglise entière, à tous les fidèles, à tous ses enfants. Même ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise de Rome peuvent en tirer un grand profit.

Parmi les fidèles, sont surtout avertis tous ceux — médecins, prêtres, psychologues, etc. — qui donnaient cette méthode comme étant une grande découverte moderne, capable de rénover le monde et qui s'en faisaient les propagandistes dévoués; les prêtres et les religieux — il n'en manquait pas — qui vantaient cette psychologie profonde, résultat des progrès récents de la sexologie et qui citaient des auteurs Anglo-saxons et bien d'autres à la suite de Sigmund Freud, comme étant de grands bienfaiteurs de l'humanité. Ils allaient même jusqu'à revendiquer une refonte de la théologie morale pour mieux orienter les prêtres dans la conduite des âmes. A ceux-ci en particulier s'adressent les paroles du Pape après tant d'avertissements donnés depuis trois ans, et qui semblent ne pas être compris. (Cfr. "Les Etudes" de Paris, octobre 1950, Article du R. P. Jean Rimaud, s.j.; "Vie chrétienne et Problèmes de sexualité" par Marc Orsion, vol. édité chez P. Lechevalier, à Paris, 1952, p. 40 et suiv.).

La doctrine de l'Eglise sur la chasteté.

(Le problème sexuel)

Le Pape, en somme, donnant un coup de barre pour arrêter la propagande néfaste de cette école de psychanalyse pansexuelle parmi ses enfants, ne fait que réaffirmer les principes de la morale et l'enseignement de l'Eglise sur la chasteté, enseignement qui, à la base de la civilisation chrétienne.

L'homme n'a pas le droit de rechercher volontairement en dehors du devoir de génération imposé par le mariage, le plaisir sensuel, conséquence de l'instinct charnel, sous toutes ses formes, soit en action, soit en pensée, soit en désir. C'est là une limite morale imposée par la volonté divine que personne ne peut franchir, sans devenir coupable devant Dieu d'une faute de conscience. Cette limite morale s'impose aussi au médecin, au psychothérapeute, au psychanalyste, etc.; de la même manière, ils ne peuvent la franchir dans les traitements

qu'ils prescrivent, ni au nom de la science, ni au nom de l'expérience, ni sous quelque motif que ce soit.

Les tenants de la méthode pansexuelle d'une certaine école de psychanalyse ont inventé bien des prétextes, dans leur langage sophistique, pour détourner les chrétiens de cette loi morale si claire dans leur coeur. Ils ont dit que l'homme, à l'âge de la puberté et dans son adolescence, devant les poussées fortes de la nature, pose des actes sexuels, seul ou avec d'autres, qui ne sont pas mauvais, que les autres actes: c'est simplement une poussée de la nature, une inclination naturelle qui a besoin d'être satisfaite et c'est tout. Contrier une telle inclination serait causer un déséquilibre chez les adolescents: il s'agit de plus exagérés et de ceux qui sont plus loin de la vérité.

D'autres, sans nier totalement la culpabilité des actes charnels, ont soutenu que, à raison des difficultés que les humains rencontrent, à certains âges de la vie, pour pratiquer la chasteté, surtout dans le début de la vie, font appel à un certain déséquilibre, un état anormal, qui rend un très grand nombre d'humains, pour ne pas dire tous, irresponsables en matière de chasteté. C'est admettre l'anormal à la place du normal, le déséquilibre psychique dans l'homme sain de corps et d'esprit.

Enfin, on n'a pas craint, au nom d'une mauvaise application, en morale, du volontaire indirect, soit pour le prêtre directeur de conscience, soit pour le médecin psychothérapeute, d'enseigner qu'on pouvait dire à un sujet passionné, manquant d'équilibre, peut-être moins responsable dans les fautes commises contre la chasteté, qu'il n'y avait pas de fautes de conscience dans les actes charnels qu'il pose, qu'il peut les poser, qu'il n'y a aucune culpabilité, et cela en vue d'arriver à une guérison.

Les trois manières de raisonner, au point de vue moral, sont fautes et condamnées par la morale catholique et c'est ce que le Pape rappelle aujourd'hui avec autorité, pour empêcher l'erreur de se propager.

La masturbation est et restera toujours un péché, et pour faire son salut et arriver au ciel, l'être humain doit éviter ce péché et tout ce qui y conduit et ce qui en est la conséquence. Et, devant le psychanalyste pansexuel, en plus des droits de Dieu sur nos consciences, nous revendiquons, comme un grand bien de la personne humaine, le sentiment de culpabilité, suite de la faute charnelle commise, comme de toutes fautes, aussi bien que le sentiment instinctif de la pudeur. C'est là deux réactions que nous trouvons dans notre nature qui nous aident grandement avec la grâce divine à retrouver l'équilibre que nous avions perdu au Paradis terrestre par la faute originelle de nos premiers parents. La psychanalyse pansexuelle fait un très grand tort à l'humanité, en niant le sentiment de culpabilité en ce domaine et s'empare du même coup d'un élément essentiel de notre civilisation.

Les anormaux sexuels sont-ils si nombreux dans le jeune âge? Les problèmes de la chasteté sont-ils cause de troubles mentaux? "La théorie freudienne, a dit un éminent professeur, a poussé très fort la tendance à confondre le normal et le pathologique... Chez certaines personnes, l'engouement pour les études psychanalytiques trahit et nourrit une prédilection pour le pathologique". (La Croix de Paris, 12 août 1952). C'est une erreur de penser que le nombre des fous, des déséquilibrés soit si grand à cause des problèmes sexuels. Si l'on y ait des éléments pathologiques qui se mêlent parfois au développement psychique de certains hommes ou de certaines femmes, passe; mais il ne faut pas, pour cela, voir chez l'homme bien équilibré, par ailleurs, un état morbide enlevant la responsabilité devant les problèmes de la chasteté. Et, comme le fait remarquer S. S. Pie XII, il faut bien, quand la vie instinctive apporte des problèmes un peu compliqués, faire entrer le "psychisme conscient" en action sur l'ensemble de l'activité imaginative et affective. Ces affectivités morbides se guérissent mieux par une action stimulante sur le normal plutôt que par une trop grande attention portée au pathologique lui-même. Nous ajouterons certaines remarques supplémentaires en parlant de la direction de conscience.

Nous n'avons pas besoin de faire un long exposé sur les règles du volontaire indirect en matière de morale, pour réfuter les objections du troisième groupe qui prétendent que la fin, la guérison dans le cas, légitime les moyens employés pour guérir ces "irresponsables sexuels". Ni la masturbation voulue par l'homme responsable de ses actes, ni la masturbation employée par des humains responsables comme moyen de guérison et conseillée à des humains "peu responsables", ne peut être permise devant la loi divine. Tout le discours du Pape le met en lumière.

Pour mieux éclaircir notre champ de vision, disons tout de suite la direction de conscience devant la psychanalyse pansexuelle. (A suivre)

La Bible vous parle...

Saluez-vous les uns les autres par un baiser d'amour. La paix soit avec vous tous qui êtes dans le Christ! Amen! Les objections du troisième groupe qui prétendent que la fin, la guérison dans le cas, légitime les moyens employés pour guérir ces "irresponsables sexuels". Ni la masturbation voulue par l'homme responsable de ses actes, ni la masturbation employée par des humains responsables comme moyen de guérison et conseillée à des humains "peu responsables", ne peut être permise devant la loi divine. Tout le discours du Pape le met en lumière.

Les protestants hollandais et l'Eglise catholique

Un document qui peut avoir une très grande influence pour le rapprochement des protestants de l'Eglise catholique, est aujourd'hui le sujet de commentaires importants dans les cercles religieux hollandais. Lancé par vingt-neuf calvinistes dont dix ministres, il invite les protestants à répudier leurs erreurs et à accepter trois points fondamentaux de la doctrine catholique: le caractère régénérateur du baptême, la présence réelle, et l'apostolicité de l'Eglise catholique (la suite ininterrompue de la mission des apôtres et leur autorité par l'intermédiaire des évêques).

Les auteurs de ce document appartiennent à l'Assemblée d'Hilversum, organisation d'intellectuels formée pour persuader les calvinistes hollandais — dont la plupart sont membres de l'Eglise réformée de Hollande — de reconsidérer leurs enseignements et doctrines, spécialement à la lumière des récentes recherches bibliques et historiques. Composé de clercs et laïcs des Eglises protestantes du pays, le groupe, bien que petit, exerce une grande influence. L'Assemblée n'a pas caché son espoir

d'un rapprochement avec l'Eglise catholique. Elle ajoute cependant que cela n'entraîne pas la conversion, mais plutôt "étude et réflexion".

Le document, intitulé "Réforme et Catholicisme", admet que le protestantisme a rompu la succession apostolique et que le résultat a été que les Eglises protestantes "manquent à la très haute mission de prêcher et d'administrer les sacrements". Il ajoute: "Jésus-Christ a ordonné que la communication de l'Esprit-Saint aurait lieu par l'imposition des mains selon les règles qu'il a établies". En d'autres termes, le pouvoir apostolique revient au Pape et aux évêques. L'administration des sacrements, écrit le groupe calviniste, "vient du Christ et suit la ligne de la succession apostolique...". Il continue: "C'est la raison pour laquelle nous jugeons cette séparation (de la succession apostolique) si regrettable. L'Épiscopat est indispensable parce qu'il représente l'unité et la continuité de l'Eglise et assure la validité des sacrements... une continuité qui par nous a été rompue".

I. S. P.

Lettre d'un missionnaire aux îles Wallis

Cher monsieur,

Voilà que j'ai brusquement changé de secteur. Une lettre de notre supérieur général de Rome me demandait de quitter les Hébrides pour installer une école centrale à Wallis. Et c'est ainsi qu'à la fin d'octobre, j'arrivais dans cette nouvelle mission, amené par le bateau de guerre qui faisait justement sa tournée.

Wallis est très différent des Hébrides. Un socle volcanique sur un gros plateau corallien. La végétation est moins riche qu'aux Hébrides. Le climat est plus chaud, mais moins humide. Le territoire est composé d'une grande île flanquée de petites îles (d'où les Wallis). Mais l'ensemble mesure environ 18 k. (30 milles) sur 8 k. (10 milles), et dans cette surface, vivent 5.800 Polynésiens. Ce groupe est l'un des rares en Océanie où les naissances l'emportent de beaucoup sur les décès: ce qui va obliger une partie de la population à émigrer, car outre la terre qui est assez pauvre, deux maladies déciment les cocotiers qui étaient la seule ressource de l'île. On ne peut imaginer population plus pauvre (à part sans doute les Esquimaux... et encore...!). Les pauvres gens ne peuvent satisfaire les désirs les plus légitimes et doivent compter très souvent pour se payer une simple boîte d'allumettes. Les plus forts se contentent encore de froter l'un contre l'autre deux bâtons.

L'état sanitaire n'est satisfaisant qu'en apparence: très grande tendance à la tuberculose, grosse anémie; faute de protéine (car les viandes sont très rares et les filets trop chers pour le poisson). Les gosses sont dévorés par les plaies ou les abcès, ou les vers intestinaux qui pompent le peu d'hémoglobine qui leur reste.

Nos 5.800 habitants polynésiens sont tous catholiques. Il y a une douzaine de prêtres pour s'occuper d'eux, dont 7 prêtres indigènes. Quelques uns de nos hommes d'une grande valeur bien qu'ils ne soient presque jamais sortis de chez eux. Ils ont des églises immenses, tout en pierre taillée à la hache!

Les Soeurs et moi avons à faire marcher, elles, une école de 110 filles, moi, une école de 100 garçons. Quelques tables branlantes et des bancs boiteux sous des hangars ouverts à tous les vents: voilà les classes. Et chez les garçons, cela se double d'un soldat-céleste professionnel, mais il n'y a ni professeur, ni atelier, ni outils, tout au plus trois établis toujours sous hangars et les quelques outils "à bricoleur-chez-soi". Il y a 4 lampes à pétrole pour tous. Les élèves ont fabriqué de l'huile de coco pour la chape. Nous avons quelques moutons, mais pas de tondeuse pour les tondre. C'est que nous sommes si loin de tout. Pendant longtemps, ce pays ne voyait le bateau qu'à tous les 8 ou 10 mois. Un service régulier tend à s'établir, mais se dédramatise par un fret énorme et en achetant à un prix dérisoire les produits des indigènes.

Excusez cette lettre, je vous écris le soir et d'un oeil, car j'ai une conjonctivite.

Daïnez agréer, cher Monsieur, mes respectueuses salutations.

Père M. Teppaz.

Mission catholique des îles Follis, par Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Océanie

Notre union à Dieu est notre tout, parce que rien n'est sans lui et qu'il peut remplacer tout le reste. Père Sertillanges, O.P.S.

La mission de l'artiste

Dans ce court message, nous voudrions exalter la mission de l'artiste au coeur de la vie présente. La vie présente est une symphonie très émouvante... Les moindres choses dégagent une sonorité constante dont la suppression de la plus humble note fausse la perfection de l'ensemble. Une fois cette conception acquise, chacun peut mesurer lui-même la grandeur de son rôle personnel. Sur tous les hommes, sur toutes les vocations, pèse le poids d'une responsabilité: nécessaire dont le terme d'une vie est seul capable de nous libérer. Partant de ce principe, nous comprenons davantage le sens impérieux de cette doctrine qui pousse à la recherche du vrai et du beau, qui nous aide dans l'acceptation héroïque de l'épreuve. Quel spectacle édifant que la vitalité joyeuse d'une âme soumise à la douleur comme à la joie, au renoncement comme au triomphe d'une entreprise!

Chaque individu est une expression de l'art. Et dans cet ensemble merveilleux de l'humanité, la Providence assigne à certaines âmes le pouvoir d'entretenir le feu sacré du courage et de l'enthousiasme, de semer la splendeur, d'exalter le sublime ou l'importance du réel qui nous entoure.

Peu importe la provenance d'une peinture ou d'un poème! L'aspiration qui naît dans le cerveau d'un être condamné au martyre de l'isolement, n'en est pas moins féconde... Cette lumière projetée sur un monde plus heureux étale devant la postérité le triomphe et la gloire. Sous l'effet de l'art créé par l'imagination constante de l'artiste, le monde se révèle meilleur. L'art est nécessaire parce qu'il signifie le spectacle universel qui se déroule sous nos yeux.

Plus que jamais, la trahison de l'esthétique ravage la mentalité de notre époque! Plus que jamais est menacé l'épanouissement des ressources intellectuelles. L'homme sage déplore que ses contemporains ne vivent pas une ère d'apritualité plus intense. Cette décadence est surtout un manque d'amour. Au fond, l'art n'est qu'une forme de l'amour chez certaines âmes privilégiées.

Si les inventeurs modernes ne peuvent restituer à la génération présente cette charité chrétienne qui doit gouverner la terre, ne serait-ce pas parce qu'ils nous proposent une fraternité basée sur l'absence de l'amour?

Quoi qu'il en soit, nous devons avoir recours à l'artiste pour la suggestion d'une image dans laquelle nous voyons l'homme collaborer avec son Dieu, plutôt que de tourner contre lui la production de ses facultés. Par conséquent le peintre, le musicien, l'écrivain ou le poète doivent être animés par un sentiment de noblesse et de grande vertu morale. Surtout le poète qui a la charge de se mêler aux éléments qui resserrent les liens d'une société pour en perpétuer les fruits. Parmi les hommes doués d'une inspiration littéraire, il y a de belles intelligences poétiques dont la maîtrise prend possession du monde pour l'exprimer. Mais cette puissance cérébrale, il ne faut pas risquer de la voir se fausser au contact des réalités.

Puisent ces brèves réflexions souligner l'importance de l'art dans la vie des hommes. Il faut devenir marchand de bonheur afin de ramener les coeurs que la douleur épulse. Il faut donner à ceux qui souffrent l'espoir et la réalisation; faire s'inaugurer pour eux une vie nouvelle; servir aux heureux qui s'effraient de leur joie, les moyens d'atteindre à un bonheur durable. Communiquer la joie de vivre, cultiver les fleurs de la poésie pour en décorer les êtres et les choses, n'est-ce pas au surplus, le devoir de l'artiste.

Eddy BOUDREAU



Lac-Baker, N.-B.

Lac Baker, N.B. — (DNC) — Election chez les Lacordaire. — Voici le résultats des récentes élections chez les Lacordaire et les Jeanne d'Arc : Président : Philippe Dastous; vice-président : Narcisse Devost; secrétaire : Solime Martin; trésorier : Cyr Caron; conseillers : Victor Nadeau et Roland Lang; chefs d'équipes : Jos. Caouette, Benoit Nadeau, Alexis St-Onge, Damase-T. Lang, Eddie Caron, Jos.-O. Nadeau, Aurèle Lévesque. Présidente : Mme Irène Boulay, vice-présidente : Mme François Soucy; trésorière : Mme Victor Nadeau; conseillères : Mmes Edgar Tardif et Gérard Nadeau; chefs d'équipe : Mmes Jos. Caouette, Benoit Nadeau, Alexis St-Onge, Eugène Pelletier, Georges Caron, Jos.-O. Nadeau et Mme Hélène Lang.



YEUX FATIGUÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux irrités par la lumière, le vent, l'excès de travail, la poussière ou la fumée. L'action d'OPTREX est efficace et rapide. Après un bain oculaire OPTREX, vous éprouvez une sensation de bien-être.

Si vous souffrez de certaines affections courantes comme rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations, un bain OPTREX vous apportera le soulagement désiré. OPTREX est à base d'extraits de plantes et de sels minéraux organiques; et est spécialement recommandé pour le soin des yeux et des paupières.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

Optrex

"Le bien-être des yeux"

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE



Préface
du PRINTEMPS
Elegants Costumes-Création Pickfair

Voici que nous arrivent les nouveaux costumes printaniers à prix populaires. Vous aimerez particulièrement les nouveaux détails de la coupe et les teintes qui sont simplement ravissantes.

Les trois modèles illustrés sont confectionnés du tissu "charme" à base de rayonne, importé des États-Unis.

Choisissez votre teinte préférée : bleu glacier, perchemin, argent, menthe, aqua, pistache, rose princesse.

Tailles : 12 à 20.

a) 39.75 b) 35.00 c) 29.95

Confections pour dames — Premier étage.

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

Gagnez à
"Que désirez-vous"
CHRE
et CKRS
le samedi
8 h. 30 pm

Heures d'affaires : 9 h. à 5 h. 30 — Fermeture à 9 h. 30 le vendredi. Tél. : 4-8481.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAÎTRE BRIDGEUR
Adressez toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Édifice de l'Action Catholique,
Québec.

(1828) B-641
ETRE CONSEQUENT

Être conséquent avec son propre jugement, avec son éthique, est une belle qualité qui requiert du courage, car parfois il faut mettre de côté la loi du moindre effort et affronter les dangers.

La main suivante m'est adressée par un correspondant de St-Jacques de Montcalm; elle s'est présentée au cours d'un petit tournoi amical. Franchement, je suis convaincu que bien des joueurs ne s'autocongratulent pas à la table et ne se font pas de simples amateurs. Après s'être fait une idée de la distribution, le déclarant suit le courage de conformer son jeu à son jugement, même s'il lui faut courir certains dangers.

"Que pensez-vous des enchères?"
"Les adversaires auraient-ils pu contre-cher pour la pénalité?"
Avec plaisir je vais répondre à ces questions.

Donneur Ouest		Nord-Sud vulnérables	
♠ A 8 4	♥ 7 5 3	♠ A 8 4	♥ 7 5 3
♦ A 7 6 5	♣ 10 9 8 7	♦ A 7 6 5	♣ 10 9 8 7
♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7	♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7
♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7	♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7
♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7	♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7
♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7	♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7
♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7	♠ 10 9 8 7	♥ 10 9 8 7
♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7	♦ 10 9 8 7	♣ 10 9 8 7

(1) Nord a le choix entre l'enchère 1-8-A et un contre d'appel. Si l'enchère 1-8-A est faite, elle est plus de préférence à la force de la main; elle indique la même force que si le joueur ouvrait les enchères à sans-atout, dans le cas présent elle est peu attrayante, car il y a trois suites où le joueur ne peut espérer qu'un seul arrêt et les trèfles peuvent présenter un réel danger.

(2) Suivant, Guren, en réponse à un contre d'appel le joueur doit choisir sa main dans l'une des catégories suivantes: (a) une main contenant moins de six points doit être considérée faible et le joueur doit s'en tenir simplement à ses obligations. (b) Une main de six à neuf points doit être considérée belle (forte) et le joueur peut participer aux enchères même s'il en est dégoûté par un adversaire. (c) Une main comptant de neuf à onze points doit être considérée bonne (forte) et le joueur peut participer librement aux enchères. (d) Une manche doit être envisagée par le répondant lorsque la main compte plus de onze points; en ce cas sa première enchère devra généralement être à saut.

(3) La main de Sud est donc un peu faible pour justifier une enchère à saut. Mais cette hardiesse aura d'excellents résultats en instaurant Nord à se rendre au petit plateau. Le plus, Guren conseille d'annoncer tout d'abord une suite majeure de quatre cartes de préférence à une suite mineure de cinq cartes.

(4) Quoique Nord puisse espérer cinq levées défensives, une pénalité n'est pas une intention sérieuse, mais les adversaires ne sont pas vulnérables et qu'une manche, sinon un châtiment, est possible.

(5) En annonçant une suite mineure, Guren de leur longueur, Sud a précisé la

NOEL DUCHESNE

St-Odilon (Dorc.)

ST-ODILON (DNC) — Nouvelles diverses. — M. Wilfrid Giguère, garagiste, a passé une semaine dans la Maine, récemment.

Luc-Eloi Champagne, de la R.C. A.F., fils de M. et Mme Wilfrid Champagne, s'est embarqué le 22 février, à Halifax, pour un séjour de deux ans en Europe.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, des cambrioleurs se sont introduits à l'arrière du restaurant de M. Willie Couture, situé dans la salle paroissiale, et après avoir brisé trois vitres, ont essayé vainement d'enfoncer la porte qui conduisait au restaurant. N'ayant pu pénétrer, ils se sont enfuis, en laissant très peu de traces.

Causapscal

Causapscal. — (DNC) — Baptême. — Marie-Céline, enfant de M. et Mme Hector Couture, Parr. de St-Maurice, a été baptisée le 22 février, à l'église de St-Jacques, par M. Paul Chabot et Mlle Cécile Chabot, oncle et tante de l'enfant. Porteurs: Mlle Rita Chabot, sœur de la maman.

Le courrier de LOUISE

Édifice L'Action Catholique — Chambre 325,
Place Jean-Talon — Québec

MARIE-ROSE D. — Je n'ai jamais entendu la chanson en question et n'ai pas l'impression d'avoir manqué quelque chose. Les paroles ne me semblent pas très orthodoxes et il vous sera facile d'en trouver une plus jolie qui pourra être chantée par une jeune fille distinguée.

Quelles sont les caractéristiques du prénom Dorothee? — Quel est le poids normal d'une jeune fille de 17 ans mesurant 5 pieds 1 po? — ETCHOROD N.

Des Dorothee, ont dit qu'elles ne sont pas sottes, mais n'aiment guère à pâlir sur les livres et les raisonnements abstraits, elles préfèrent la vie active, car elles ne sont pas dénuées d'énergie. Dans le domaine sentimental, elles sont de première force. — Pour son âge et sa grandeur, cette jeune fille peut peser de 109 à 115 livres.

Comment enlever le duvet sur les jambes et sur les bras? — LUCIE.

Obsèques de Mme Vve David Gauvin

Un bel hommage a été rendu en l'église St-Sacrement à la mémoire de Dame Eléonore Charnard épouse de feu M. David Gauvin, décédée à l'âge de 83 ans.

En l'église St-Sacrement, la cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par le Rév. Père Adrien Boisclair S.S., curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. Adrien Boisclair S.S., assisté du Rév. Père Pierre Goulet S.S.S. et du Rév. Père Paul-C. Rhéault, S.S.S., comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire 261, Marguerite Bourgeoise, le deuil était conduit par ses fils: MM. Fernand Gauvin, Moïse Gauvin et Raoul Gauvin, son frère M. Ernest Chamard; ses gendres: MM. Théodore Dupont, Rosaire Roy et Armand Nadeau; ses petits fils, MM. Raymond Gauvin, Guy Beaugard, Jean Nadeau, Gérard Veilleux, ses neveux: MM. Alfred Rouleau, Clément Rouleau, José Rouleau, Wilfrid Rouleau, Damase Chamard; son cousin M. Georges-Etienne Marier.

On remarquait également MM. R. Gauvin, C. Cantin, W. Rouleau, A. Rouleau, J.-N. Lafrance, G. Chamard, J.-N. Rouleau, Y. Rouleau, O. Labrecque, R. Guay, G. Labrecque, J. Labrecque, J.-B. Chouinard, J. Perwick, H. Charland, G. Bédard, A. Rouleau, E. Caron, J. Veilleux.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Le contrat logique était cependant à Sud et était celui qui présentait un très grand intérêt.

NORWICH UNION LIFE

Insurance Society
FONDÉE EN 1808
"Une compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie"
L.-O. VALLERAND, gérant de succursale,
37, de la Couronne — Édifice Guilmette,
Québec, P. Q. Téléphone: 4-9431

La meilleure sauvegarde qu'un homme puisse avoir
...des Assurances adéquates!

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

par Wilf Disney

Grand

BALAYAGE

après

L'INVENTAIRE

LIQUIDATION FINALE

DE CENTAINES D'ARTICLES

EN MAGASIN... VENEZ!

VOYEZ! ECONOMISEZ!

TRES BONS SPECIAUX

AU RAYON DES TISSUS

Coupons d'étoffe réduits de

Balance de tous nos tissus pour man-

teaux courts, jupes, slacks, à sacrifier

à moitié prix après l'inventaire. Long-

ueurs de 1 à 2 1/2 verges. — Tirez pro-

fit de cette réduction intéressante de

50%

800 YGS DE CREPES IMPRIMES

Il s'agit des véritables crêpes Bemberg,

lavables et parfaites, provenant de ma-

nufacturiers réputés. Couleurs vari-

ées dans un choix de patrons fleuris

ou rayés. Largeur 42 pouces. —

Val: \$1.50 la verge. TRES SPECIAL:

.59

UNE TABLE DE JOLIS CREPES UNIS

Voici une rare occasion de vous con-

fectionner une jolie robe à un prix

dérisoire. Entièrement parfaits, ces

tissus sont présentés en longueurs de

3 et 4 verges, dans 10 couleurs nou-

velles. Valeurs jusqu'à \$1.50 la verge.

SPECIAL

.49

150 GYS DE BELLE GABARDINE

Nous sacrifions, durant cette vente,

150 verges de cette gabardine parfaite.

Largeur: 56 pouces. Couleurs: rose

pâle, jaune pâle, bleu poudre, rouge

clair, bleu marine, noir, etc. Valeur de

\$2.00 la verge. — TRES SPECIAL

.99

AU RAYON DES GARNITURES

UN GROUPE SPECIAL DE RIDEAUX

De bonne confection en plastique, ces

rideaux de cuisine "cotéage" représen-

tent une réelle aubaine. Choix de jolis

décorés aux couleurs attrayantes. Va-

leur: jusqu'à \$2.50 la paire.

SPECIAL DE LA VENTE

\$1.59

MAGNIFIQUES EDRONS

Vous aimerez sûrement ces édrons

(comfortables) en cretonne glacée de

bonne qualité. Motifs fleuris sur fond

de couleurs variées. Dimensions pour lit

double. Rég. \$5.95.

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$3.95

MARQUISSETTE DE HAUTE QUALITE

Ideale pour la confection de superbes

rideaux de cuisine. Choix de dessins va-

riés et de teintes attrayantes sur fond

blanc. Largeur: 45 pouces. Valeurs jus-

qu'à .79 la verge. — TRES SPECIAL:

.49

AU RAYON DES MEUBLES

CHESTERFIELD 3 MORCEAUX

D'un style très nouveau 1953, ce me-

uble est remarquable par sa conception

moderne à 2 coussins. Couverture en

frise de qualité et construction sur res-

sorts. Valeur rég. de \$245. —

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$200.

MOBILIER DE CHAMBRE, 6 morceaux

Comprenant bureau double, commode,

lit, 2 tables de nuit et étagère. Modèle

1953 de construction solide en fini an-

jou. Jolis miroirs (placés) avec encadre-

ment. Poignées de métal.

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$199.

5 MATELAS A RESSORTS

Solide construction, couverture rayée,

ventilateur et poignées. Gr: 48" seu-

lement. Echantillons du plancher. Va-

leurs jusqu'à \$35. —

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE:

\$25.

QUELQUES REFRIGERATEURS A SOLDER

De marques réputées Universal Cooler,

Picafaire, International Harvester, ces

glacières électriques d'une capacité va-

riant de 6" à 9 1/2 pieds cubes, vous

assurent entière satisfaction. Echan-

tillons de planches.

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$269.

POELE ELECTRIQUE A PRIX TRES BAS

Élégant modèle émaillé blanc, 110

volts, avec 2 grands feux, fourneau et

compartiment dans le bas. Valeur rég.

de \$82.95.

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE:

\$69.

COQUETTES ROBES DE MAISON POUR DAMES

Excellente confection en broadcloth imprimé et car-

reauté. Grs: 12 à 20. Valeurs jusqu'à \$3.95 —

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$1.98

RAVISSANTES ROBES DE CHAMBRE

En soie cravate imprimée, ces robes de chambre vous plairont par

leur coupe soignée et leurs couleurs délicieuses.

Grs: 12 à 20. \$6.95 Grs: 38 à 44. \$7.95

TRES SPECIAL: TRES SPECIAL:

UN LOT DE SOUTIEN-GORGE COURTS

Lignes discontinuées de la célèbre marque Gothie.

Modèle court en satin, nylon et coton de qualité du-

rabie. Grs: 30 à 38 dans le A, B, C. Valeur rég. de

\$1.75 — SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$1.19

ROBES DE CHAMBRE POUR FILLETES

De confection soignée en plaid, ces robes de

chambre feront la joie de vos fillettes de 3, 4, 5

ans. Choix de teintes charmantes. — GRAND

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE:

\$4.95

ENVELOPPES DE MATELAS POUR LIT DE BEBE

Ne nécessitant aucun repassage et s'ajustant

parfaitement, ces enve-

loppes en coton sanfori-

sé représentent une va-

leur exceptionnelle. —

Grs: 25 x 50. SPECIAL

APRES L'INVENTAIRE

\$1.79

STATION-WAGONS 3/4 POUR GARÇONS

En gabardine unie ou en coton de qualité. Collet

de fourrure. Couleurs: taupe, gris. Grands

décorés: 22 à 34. Valeur rég. de \$11.50 —

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$7.49

AUTRES STATION-WAGONS

Bonne confection en flanelle quadrillée. Modèle

avec fermoir-éclair, ceinture, et collet en imi-

tation de fourrure. Grs: 30 à 36. Valeurs jus-

qu'à \$10.50 SPECIAL APRES L'INVENTAIRE:

\$7.49

HABITS DE NEIGE POUR GARÇONNETS

Modèle tout d'une pièce, en gabardine, avec

capuchon détachable et chaude doublure en Kasha.

Couleurs variées. Grs: 4 à 7 ans. Valeur rég.

de \$12.95. — SPECIAL DE LA VENTE

\$7.49

PARKAS DE QUALITE POUR GARÇONS

Confection durable en gabardine mélangée de

nylon. Modèle avec capuchon détachable, plis à

la taille et fermoir-éclair. Bon choix de couleurs.

Valeur rég. de \$12.50. —

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$7.49

AUBAINES POUR HOMMES - SUR LA MEZZANINE

COUPE-VENT "BOMBARDIER"

En gabardine de teinte bleu avia-

teur. Modèle avec collet de fourrure

et ceinture élastique. Grs: 38 à 44.

Valeur: \$12.00 —

TRES SPECIAL

\$8.97

AUTRES COUPE-VENT

Confection soignée en laine car-

reauté, rouge et noir. Grands: 38

à 44. Val. rég. de \$8.97

\$11.50. TRES SPECIAL:

\$8.97

CHAUDS PARKAS A SACRIFIER

Très pratiques pour le sport ou le

travail au grand air. Grs: 36 à 42.

Valeur rég. de \$19.95.

SPECIAL SUR LA

MEZZANINE

\$9.87

PANTALONS

Confection excellente en

molleton chaud et très

épais de teinte bleu

aviateur, ainsi qu'en

trés gris. Grs: 32 à 44.

Valeur rég. \$7.95. —

SPECIAL DE LA

VENTE

\$4.87

COMBINAISONS

En laine blanche cordée,

ces combinaisons sont

d'un confort absolu pour

travailleurs. Grs: 36 à

44. Valeur: \$6.50.

TRES SPECIAL:

\$4.75

BOTTES "AVIATEUR" POUR HOMMES

Entièrement doublées de véritable mouton,

ces chaudes bottes ont une hauteur en cuir ou en

caoutchouc, garantissant le maximum de com-

fort et de durée. Pointures: 6 à 11. Valeur

rég. de \$14.95. Quantité limitée: 50 paires. —

PREMIERS ARRIVER, PREMIERS SER-

VIS. — SPECIAL APRES L'INVENTAIRE:

\$9.95

100 COUVRE-CHAUSSURES POUR LES JEUNES

Excellente fabrication en caou-

chouc brun. Modèles variés avec

fermoir-éclair ou bande élastique.

Très chaude doublure en molleton.

Valeurs jusqu'à \$6.95. Choix de

pointures pour garçons, fillettes et

enfants. — GRAND SPECIAL

APRES L'INVENTAIRE

\$3.91

COMMENÇANT DEMAIN MATIN A 9H.

AU POPULAIRE MAGASIN

J.B. LALIBERTÉ

LIMITÉE

Le magasin du juste milieu...

AUBAINES INCROYABLES

à notre Salon de Fourrures...

REPETITION D'UNE VENTE A SUCCES! ELE-

GANTS MANTEAUX EN LAPIN TEINT VISON,

SE VENDANT REG. JUSQU'A \$145. GRAND

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$59.

UN GROUPE DE SEDUISANTS MANTEAUX EN

RAT-MUSQUE NATUREL OU TEINT VISON.

VALEURS JUSQU'A \$425.00 — GRAND SPE-

CIAL APRES L'INVENTAIRE

\$295.

IMPORTANTES REDUCTIONS SUR TOUS NOS MANTEAUX DE

FOURRURE EN MAGASIN... VENEZ! VOYEZ! EPARGNEZ!

A SOLDER - 30 MANTEAUX PR DAMES

Songez, mesdames, à l'importante économie que

vous réaliserez sur l'achat d'un de ces élégants

man-teaux sans fourrure, réduits pour liquidation

rapide. Choix varié de modèles, de couleurs et de

grandeurs. — VALEURS REG. JUSQU'A \$49.00.

GRAND SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$25.

UN LOT DE MANTEAUX ET STATION-WAGONS POUR DAMES

Nous réduisons à un prix incroyable, un groupe

spécial de 20 manteaux et station-wagons de qua-

lité excellente. Variété de modèles, de couleurs et

de grandeurs désassorties. Valeurs jusqu'à \$29.95.

SPECIAL APRES L'INVENTAIRE

\$15.

60 BOURSES A SACRIFIER

Profitez de cette réduction dra-

matique sur ce lot de bourses pour

venir faire votre choix. Modèles

d'excellente fabrication en veau,

agneau, mouton et mouton. Valeurs

reg. de \$5. à \$12.95.

TRES SPECIAL

\$2.95 et \$4.95

150 FOULARDS ACHAT SPECIAL

Voici une excellente occasion, mes-

dames, de vous procurer plusieurs

foulards pour le prix d'un seul.

Variété de teintes et de grandeurs.

Valeur de \$1.50 — TRES SPECIAL

.79

Attention messieurs!..

PALETOTS D'HIVER TRES REDUITS

Fabrication très soignée en flanelle

de laine, dans les teintes pâles:

gris, beige et gris bleu. Modèle à de-

vant croisé, avec demi-ceinture et

poches appliquées. Grs: 35 à 42. —

Valeur rég. de \$49.50. —

TRES SPECIAL

\$24.

55 COMPLETS A PRIX AVANTAGEUX

Élé-gants modèles à devant sim-

ple, 1 ou 2 boutons, de confec-

tion soignée en worsted Pie &

Pie tout laine. Choix de couleurs

pastels. Grs: 35 à 42. — TRES

BELLE VALEUR A CE PRIX

DERISOIRE

\$34.50

MITAINES DE SKI

Modèle en véritable peau de vache, avec protecteur

pour monte-pente. Couleur: naturel. Val.

de \$4.50 SPECIAL DE LA VENTE:

\$2.49

CHAPEAUX DE QUALITE

De forme ronde, et de confection soignée en duvet

de fourrure broyée. Couleurs en vogue. Grs: 6 1/2

à 7 1/2. Val. jusqu'à \$8.50.

SPECIAL DU BALAYAGE

\$3.47

Produits agricoles
PRIX DU BEURRE, DES OEUFS
ET DES PATATES

ET DES PATATES				
PRIX DU BEURRE				
Montréal, 92 points				
No 1, moules d'une livre				
PRIX DES OEUFS				
Catégorie	A	B	C	D
Extra, gros	45 -- 46	40 -- 41	34 -- 35	60-62
Gros	44-45	39-40	30-31	58-60
Moyens	41-42	37-38	27-28	50-55
Petits	39-41	35-37	24-25	48-50

-Prix pour les oeufs classés A	29-41	34-35	43-44	48-52
caisse par place.	36-36	25-28	38-39	40-42
-Prix nets aux producteurs.				
-Prix de gros aux détaillants.				
-Prix de détail.				
-Dourre canadienne des denrées.				
TABLEAU DES VOLAILLES				
(Prix aux détaillants)				
DINDONS				
Jeuns de 18 livres			Plus de 18	
50-52			42	
43-46			38	
36-40			34	
POULETS				
(Prix aux producteurs)				
Abilles	Moyen de lbs		lbs	
emballes	3 lbs	3-4	4-5	
spécial	42-43	43-44	38-40	40
	41-42	42-43	44-45	
	39-42	41-43	31-35	
	22-23	22-25	26-28	27
POULES				
(Prix aux producteurs)				
	3-4		4-5	
spécial	25	26	28	30
	24	27	29	
	21	25	26	

Prix poids vivant	20 — 23 — 25	aux producteurs
3-4	4-5	
18-20	18,22	

CANADA
 PROVINCE DE QUEBEC
 DISTRICT DE QUEBEC
 COUR SUPERIEURE
 EN MATIERE DE FAILLITE
 Dans l'affaire de l'actif de : LAUR
 ERURE, marchandises sèches, St-

de Rimouski, P.Q., DEBITEUR
AVIS est par les présentes donné
sirent Berubé, de St-Jovier, Cte de
P.Q., a fait cession de ses bi-
23ème jour de janvier 1933 et sa
première assemblée des créanciers
le 12ème jour de février, 1933
de l'avant-midi, au bureau du
notre Officiel en le Palais de Ju-
Quebec, P.Q.
UEBEC, ce 2ème jour de février, 1933
LEFAIVRE, MARATTE & LEFAY
SYNDICS

**AVIS
D'ASSEMBLEE
GENERALE**

Par décision du bureau de
lection, avis est, nar les présen-

Donné à Montréal,
le 28 janvier 1953.

COURS DE PROSPECTION



Le Ministère des Mines de la province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerais.

Ces cours seront donnés à B.

Buckingham : les 9, 10, 11, 12 et 13 février, à 8 heures p.m.;
les 10, 11, 12 et 13 février à 3 heures p.m.

A l'endroit ci-dessus mentionné, les cours auront lieu dans la salle de l'hôtel de ville.

Le conférencier sera **OVIDE MAURICE, Ph.D., ingénieur**

ND

Québec

par Chic Yo

Le maire de Giffard favorable à la hausse de l'évaluation municipale

L'assentement et l'installation des nouveaux élus au Conseil municipal de Giffard — une cérémonie qui s'est déroulée récemment à la salle de l'Académie Ste-Christienne — a permis à S. H. Emmanuel Fortin, nouveau maire, d'affirmer "qu'il importait de plusieurs points de vue d'augmenter l'évaluation municipale".

M. Fortin a cependant tenu à préciser "qu'une augmentation de l'évaluation municipale ne signifierait pas en soi une hausse des taxes".

En cette même circonstance, le maire de Giffard a fait allusion à l'élection du village en ville et même en cité. Passant à un autre ordre d'idées, M. Fortin a laissé voir les pressants besoins de la municipalité : le drainage du Petit Village, des travaux de construction de rues et la concrétisation d'un emprunt pour effacer les comptes payables accumulés depuis plusieurs années.

Les membres du Conseil assentiment ont été : S. H. le maire Emmanuel Fortin, MM. Henri Parent, Louis-Philippe Larochelle et Marcel Roy.

Le maire sortant de charge de la municipalité, M. Anselme Marneau, a présidé l'assentement de son successeur, M. Emmanuel Fortin, à l'assentement des nouveaux conseillers. Tous ont prêté serment d'obéissance à la reine Elizabeth.

Une soirée artistique suivit la cérémonie officielle. Au cours de cette soirée, M. Henri Lane, secrétaire-trésorier de la municipalité de Giffard, a agi en qualité de maître de cérémonie.

Une gentille fillette, Mlle Claire Larochelle, a offert une gerbe de

L'Amicale mariste de Saint-Malo est dans le deuil

Mercredi dernier, 28 janvier, M. Albéric Cantin décedait à l'Hôtel-Dieu de Québec, après une longue maladie.

M. A. Cantin fut le fondateur de l'Amicale de St-Malo en 1927 et depuis il en fut toujours le président actif. Durant ce long et parfait service il lui fut donné à maintes reprises de déployer les belles qualités de sa riche personnalité. Tous ceux qui l'ont approché n'ont eu qu'à se féliciter de leurs relations avec lui : bonté touchante et communicative, urbanité exquise, courtoisie et belle humeur inaltérables, empressément à tout service, fidélité à toute épreuve durant son long mandat. Toutes les missions, assemblées, réunions générales d'anciens furent marquées de ce charme imperissable que seuls les grands cœurs peuvent créer autour d'eux. Les années 1927, 1938, 1945, 1949 entre autres garderont un souvenir ineffaçable des conventions qui les marquèrent.

En 1945, M. Cantin prenait part à l'Assemblée des Amicales Maristes canadiennes. En 1948, il fut nommé président et en 1950, il fut élu gouverneur à vie de cette noble organisation.

A ses obsèques qui eurent lieu samedi, 31 janvier, à l'église St-Roch, les amicales voisines voulaient se faire représenter. Celle de St-Malo vit tout son personnel, dirigeant dans le cortège et dans la nef de l'église. Prenant place au sanctuaire avec le clergé paroissial, M. l'abbé Lucien Villeneuve, ancien de l'Union Régionale de Québec, M. l'abbé Marchand, M. l'abbé Léo Paquet, trois anciens de St-Malo. Y figuraient encore le C. Frère Lorenzo, prov. de Lévis, le C. Frère Wenceslas, directeur de la F.A.M.C. et délégué du C. Frère Azarias, prov. d'Iberville; les CC. Frères directeurs des Amicales de Québec et des environs.

A Mme Cantin ainsi qu'à sa famille, les religieuses condoléances de l'Amicale Mariste de St-Malo.

Une joie bien courte



• Lyle Schreiber, un machiniste de 30 ans, qui a trouvé pour \$300 de titres d'actions de chemin de fer dans un lot vacant, le 29 janvier dernier, a vu ses espoirs de fortune s'écrouler lorsqu'il a appris que ces billets étaient inutilisables. Le montant en question avait été placé dans une compagnie qui a fait faillite. Le chemin de fer actuellement en circulation appartient à une compagnie reconnue, Schreiber a remis les certificats à ses enfants, Barbara, 2 ans, et Susan, 3 ans. (Photo UP)

Trois nouveaux "immortels"

Une triple vacance à l'Académie française vient d'être comblée, par les nominations du duc de Lévis-Mirepoix, de Pierre Gaxotte et de Fernand Gregh, au rang des "quarante immortels".

Le duc de Lévis-Mirepoix est un descendant en droite ligne du vainqueur de la bataille de Ste-Foy. Il faisait partie de la délégation française, en 1939, venue au troisième centenaire de l'arrivée à Québec des premières Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Il a



En France

Optimisme du député de Charlevoix

"Le comté de Charlevoix est situé géographiquement et économiquement au carrefour de la région industrielle du Saguenay et de l'expansion considérable que connaît présentement la Côte Nord. Il importe donc que notre région s'organise pour offrir le plus de facilités et d'opportunités à ces communautés afin que toutes les paroisses de Charlevoix prennent le plus d'avantages possible de ce développement gigantesque".

En faisant cette déclaration hier au soir à un groupe de navigateurs, monsieur Auguste Maltais, député fédéral de Charlevoix, a déclaré que le gouvernement fédéral a prévu dans les estimés budgétaires de cette année, au delà de \$400,000.00 pour améliorer les conditions de transport dans Charlevoix. Monsieur Maltais a fait remarquer l'importance des communications futures dans Charlevoix en exprimant l'opinion que le Canadian National ne serait pas devenu acquiescent de la ligne du Québec Railway entre St-Joachim et Québec si des développements considérables n'étaient pas prévus pour l'extension de la voie ferrée existante. "Nous continuerons, a-t-il dit, de travailler pour réaliser un programme d'améliorations et de prolongement de la ligne actuelle en vue de bénéficier de l'activité prometteuse des régions qui nous entourent." Depuis quelques années, le ministère des Travaux publics a dépensé des sommes considérables pour améliorer les facilités de navigation dans cette région du St-Laurent. C'est ainsi que les quais de Baie Ste-Catherine, de Pointe-au-Pic et de Baie-St-Paul ont été pratiquement refaits à neuf. Au cours de 1953, des montants d'argent sont prévus pour la reconstruction du quai de St-Siméon, du quai de la Petite Rivière St-François et des travaux de réfection seront également exécutés à la Baie-St-Paul, à St-Fidèle, aux Eboulements, à l'Île-aux-Coudres et dans la région de Montmorency toujours en vue de rencontrer les exigences grandissantes de la navigation et du commerce dans cette région.

A la suite de demande répétées, il semble également qu'un aéroport sera construit dans Charlevoix. Déjà des études ont été faites par les ingénieurs du ministère du Transport et la question pour le gouvernement fédéral d'accorder un octroi pour la réalisation de ce projet est sérieusement à l'étude.

Un montant de \$100,000.00 apparaît également dans les estimés déposés à la Chambre pour permettre la construction d'un édifice public à La Malbaie où seraient concentrés les bureaux du gouvernement fédéral dans la région.

"Néanmoins, dit Monsieur Maltais, nous nous devons de remercier nos conseils municipaux, nos associations et nos concitoyens pour la coopération et l'aide précieuse que nous recevons dans la réalisation de ces divers projets et il n'y a aucun doute qu'au cours de la prochaine décennie, la région de Charlevoix Montmorency sera appelée à jouer un rôle très important dans la vie économique de la Côte Nord et du Saguenay si nous continuons de travailler ensemble afin d'améliorer nos moyens de transport existants et de doter la région de nouvelles facilités."

On sait qu'un nombre important de députés fédéraux ont visité la région de Charlevoix au cours de l'été dernier comme invités du député fédéral de ce comté et celui-ci a ajouté que de telles visites avaient pour but non seulement de promouvoir l'unité nationale, mais de faire connaître l'importance d'une région et des besoins de cette région.

Lorsqu'on demanda à Monsieur Maltais ce qu'il pensait de la si-

La Chambre pourra siéger à une heure avancée de la nuit

Les séances de la Chambre pourront se prolonger jusqu'à une heure avancée de la nuit et même jusqu'à "extinction de puissance", en vertu d'une motion inscrite hier au feuillet de l'Assemblée législative. La limite de onze heures, pour les séances du soir, disparaît. A l'avenir, la séance prendra un caractère de permanence, de jour ou de nuit. Cela veut dire qu'elle pourra se prolonger une heure, deux heures, et même un jour, deux jours, et davantage, si nécessaire.

On connaît l'esprit de travail de M. Duplessis, mais sous l'Union Nationale, les séances du soir se sont toujours, ou à peu près toujours, terminées à onze heures, ce qui est très raisonnable.

La motion inscrite hier est en quelque sorte une nouveauté. Sous tous les régimes, on a présenté une motion analogue vers la fin de la session. C'est une soupe de sûreté, pour prévenir toutes les éventualités.

Voici le texte de la motion : "Que la chambre tienne à l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, deux séances tous les jours, de la semaine, sauf le samedi et le dimanche; la première, de onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et la seconde, de trois heures de l'après-midi jusqu'à ce que la chambre décide de s'ajourner, avec suspension de six heures à huit heures du soir; et qu'à chacune de ces séances,

l'ordre du jour soit réglé suivant les dispositions de l'article 115 du règlement qui ont trait aux séances du mardi".

Ecole des Parents de Giffard, jeudi

Jeudi, le 5 février, sera donné à l'Académie de Ste-Christienne, à Giffard, le troisième cours de l'Ecole des Parents.

La conférence invitée sera Mme Jeanne Grisé-Allard, qui traitera le sujet : "Apprenons à l'enfant l'art de prier".

On aura aussi l'avantage d'assister à l'exécution des deuxième et troisième épisodes du drame biblique "Abraham, l'ami de Dieu", qui mettront en scène : Abraham, interprété par Georges Roy, Sarah, son épouse, Lucie Villeneuve, Loth, son neveu, Lionel Lapointe, Thamar, son épouse, Thérèse Bégin, Eliezer, Jean Bégin, l'Egyptien, Lucien Cloutier, puis quatre bergers : Gilles Carmichael, Jean-Louis Aubé, André Mathieu et Lucien Cloutier. Invitation cordiale est faite au public.

Décoration à deux jeunes Canadiennes

OTTAWA, 4. — (BUP) — Le ministre canadien de la Défense nationale a annoncé aujourd'hui que deux jeunes filles de la Croix-Rouge — Mlle Sheila Douglas, d'Ottawa, et Virginia Cook, de Calgary — sont devenues les premières personnes civiles du Canada à se voir accorder la médaille de l'Armée, pour services avec les troupes des Nations-Unies en Extrême-Orient.

Churchill s'est entretenu avec Dulles

LONDRES, 4. — (BUP) — Le premier ministre d'Angleterre, M. Winston Churchill, s'est entretenu aujourd'hui avec le secrétaire d'Etat américain, M. John-Foster Dulles. De sources bien informées on dit que le premier ministre anglais aurait supplié M. Dulles de faire en sorte que les Etats-Unis n'étendent pas la guerre à tout l'Extrême-Orient.

Nommé directeur



• Le Dr R.E. Hughes, ancienement de Québec, vient d'être nommé directeur des laboratoires de la Canadian Resins and Chemicals Limited, à Shawinigan. M. Hughes obtenait son baccalauréat en sciences en 1937, de l'université Laval, et plus tard, son doctorat de l'université McGill. Avant sa présente nomination, il a été successivement en charge de la production à la division "Compounding" et assistant du directeur technique.

Après ces discussions, l'échevin Jos. Consolator s'est déclaré d'avis que si les contracteurs ne font pas leur travail dans les 48 heures, la ville n'a qu'à faire exécuter l'enlèvement de la neige et à se faire ensuite rembourser par les contracteurs.

M. Winters s'en prend à M. Drew

TORONTO, 4. — (BUP) — Le ministre des Ressources, M. Robert Winters, a accusé le leader du parti progressiste-conservateur, M. George Drew, hier soir, de prendre une attitude "irresponsable" dans la discussion sur le rapport Currie.

Winters a déclaré que Drew a continué pendant deux jours à prétendre que les chevaux étaient sur la liste de paye au camp de Petawawa après que le premier ministre du Canada, M. St-Laurent eut dit la chose.

Incendie maîtrisé

Un commencement d'incendie s'est déclaré vers 8 heures, ce matin, au numéro civique 7, rue Hébert. Le feu se serait déclaré dans la cave pour couvrir dans le plancher et ensuite se communiquer à une chambre de bain située au premier plancher. Les plus grands dégâts ont été causés par l'eau et la fumée. Au début d'une demi-heure, les pompiers qui étaient sous les ordres du chef de district Talbot et du lieutenant intermédiaire Jos. Drouin, retournaient à leurs casernes.

NOUVELLE ADRESSE
Dr H.A. HOULE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est maintenant établi à
500 CHEMIN STE-FOY,
coin de l'hôpital St-Sacrement.
Heures d'office :
9 h. a.m. à 5 h. p.m. — TEL. : 5-1755

Le déblaiement de la neige dans St-Roch

L'ingénieur en chef de la Cité, M. Edouard Hamel, a fait savoir au Comité administratif, hier, qu'il avait adressé certaines remarques au contracteur pour l'enlèvement de la neige dans le quartier St-Roch, à la requête des autorités.

Le contracteur a été invité à intensifier le travail durant la nuit sur les chaussées et les trottoirs; à déblayer les trottoirs sur toute leur longueur et à rabattre la partie haute laissée au fond du trottoir par la pelle mécanique; à enlever sans tarder les bourrelets de neige et de glace près des obstacles, tels que les poteaux et les bornes-fontaines; et à sabler plus souvent les trottoirs, surtout sur les pentes.

Les échevins Matte et Boutet, du quartier St-Roch, ont fait remarquer que tout ne se passe pas tel que l'exigent les contrats dans ce quartier. Ils ont parlé de l'état déplorable de certaines rues, surtout après la tempête du 25 janvier dernier. M. Boutet s'est plaint du service de déneigement principalement dans les rues Ste-Hélène, des Prairies, Fleury, Mgr-Gauvreau et St-Vallier, entre les rues au Pont et St-Roch.

Après ces discussions, l'échevin Jos. Consolator s'est déclaré d'avis que si les contracteurs ne font pas leur travail dans les 48 heures, la ville n'a qu'à faire exécuter l'enlèvement de la neige et à se faire ensuite rembourser par les contracteurs.

Incendie maîtrisé

Un commencement d'incendie s'est déclaré vers 8 heures, ce matin, au numéro civique 7, rue Hébert. Le feu se serait déclaré dans la cave pour couvrir dans le plancher et ensuite se communiquer à une chambre de bain située au premier plancher. Les plus grands dégâts ont été causés par l'eau et la fumée. Au début d'une demi-heure, les pompiers qui étaient sous les ordres du chef de district Talbot et du lieutenant intermédiaire Jos. Drouin, retournaient à leurs casernes.

CE COUPON VAUT \$10.00
3 JOURS SEULEMENT
APPLICABLE SUR L'ACHAT DE CET APPAREIL



Téléphones
AUJOURD'HUI
pour une démonstration
GRATUITE
chez vous

4-4644

State Vacuum Stores LTD
32-34 de la Chapelle Québec
TROIS-RIVIERES TEL. : 1254M
CHICOUTIMI, TEL. : 4-5431
SHAWINIGAN-FALLS TEL. : 4705 L'ESOI TEL. : 7-8448
DRUMMONDVILLE, TEL. : 5423

soir : 2-2186 ou 2-0339
Commandes prises à tour de rôle.

3 JOURS SEULEMENT
Magnifiquement reconstruites
\$30.00

PRIX TOTAL AU COMPTANT
Tant qu'il y en aura
POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE :
SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES
3-0549
CENTRE DE COUTURE ALOUETTE
200, 3e Avenue, Limoilou, Québec

• Reconstituées par nos experts avec nos propres pièces.
• Lumière neuve
• Moteur neuf
• Tiroir pratique
• Pédale neuve et de contrôle ayant 3 vitesses.
• Garantie de 5 ans.

RESIDENTS DE L'EXTERIEUR POSTEZ CE COUPON
Sans obligation de ma part, je désire une démonstration gratuite de votre machine à coudre.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Tél. : _____

Annancez régulièrement dans l'ACTION CATHOLIQUE, le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

M. Joseph Bégin conseiller à Giffard

Au cours d'une séance régulière tenue hier soir à l'hôtel de ville, le conseil municipal de Giffard a choisi à l'unanimité M. Joseph Bégin, comme conseiller. M. Bégin remplace M. Emmanuel Fortin, qui a récemment donné sa démission pour se présenter à la mairie. Le nouveau conseiller est typographe à l'Action Sociale Limitée.

Chute dans un bassin d'eau bouillante

Un jeune homme de 17 ans, André Lapointe, domicilié à 61, rue McNaughton, a subi de graves brûlures aux deux jambes, hier après-midi, lorsqu'il a fait une chute dans un grand bassin rempli d'eau bouillante. Le jeune Lapointe, à l'emploi des Entreprises J. J. Lussier, au Centre Industriel de St-Malo, était à manipuler des bilots, lorsque tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba dans le bassin. Gravement brûlé aux deux jambes, le jeune blessé a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et fils. L'accident est survenu vers 3 heures.

Nouveau foyer d'une victime de la polio



Mme Mary Kitsmiller est portée sur une civière roulante jusqu'à sa "maison de rêve" dans la banlieue de Chicago. Des amis, des voisins et autres sympathiques se sont cotisés pour venir en aide à cette victime de la paralysie infantile qui a été expulsée de son logis parce qu'elle ne pouvait payer son loyer. La somme de \$14,000, a été recueillie et des volontaires ont érigé la nouvelle demeure, évaluée à \$20,000, pour la modique somme de \$7,000. (NEA).

Protestation du cabinet anglais

LONDRES, 3, (BUP). — Le secrétaire aux Affaires étrangères, Anthony Eden, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement britannique a protesté auprès des Etats-Unis contre la décision du président Eisenhower de déneutraliser l'île de Formose, ce qui permettrait aux nationalistes chinois d'attaquer la Chine communiste.

Déraillement à Grand-Falls

GRAND FALLS, 3, (Spéc.) — Un convoi ferroviaire du Canadien National a déraillé hier soir, à Grand Falls, dans le Nouveau-Brunswick. On rapporte qu'une quinzaine de wagons de fret ont sauté en bas de la voie. Personne n'a été blessé. On est d'avis que tout sera réouvert dans l'ordre au cours de l'après-midi. On ignore la cause du déraillement.

Les deux permis sont nécessaires

DETROIT, 3, (BUP). — Floyd C. Dunbar, 29 ans, a payé une amende de \$25, pour avoir conduit une automobile sans son permis de chauffeur, après avoir déclaré devant le juge: "Je sais chauffer depuis 1952. Je croyais que vous n'exigiez que la licence de métal".

Participation new-yorkaise

ALBANY, N.-Y., 3, (UP). — L'agence d'électricité de l'Etat de New York a prêté aujourd'hui que la Commission fédérale de l'électricité lui donnera bientôt l'autorisation de participer au plan de canalisation conjoint du St-Laurent.

Communiqués de Son Exc. Mgr l'Archevêque

Les "Acta Apostolicae Sedis" publiaient, en date du 16 janvier, le texte de la Constitution "Christus Dominus" relative aux nouvelles prescriptions sur le jeûne eucharistique; la Constitution entrerait donc en vigueur dès ce jour. En vertu de cette Constitution, l'eau naturelle ne rompt plus le jeûne, on peut donc en faire usage en tout temps. Pour ce qui est des autres prescriptions, comme le Saint-Siège recommande fortement l'uniformité dans leur application, il est conseillé d'attendre les précisions qui seront publiquement communiquées lors de la prochaine Assemblée des Evêques. Archevêché de Québec, le 3 février 1953.

Tchiang satisfait de la décision de Eisenhower

TAIPEH, Formose, 3 — UP — Le généralissime Tchiang Kai Shek a loué aujourd'hui, comme "militarisme et moralisme sage", la déclaration du président Eisenhower que la Septième flotte des Etats-Unis n'empêchera plus toute tentative de la Chine nationaliste de se porter à l'attaque de la Chine continentale.

Et il a ajouté: "J'aimerais assurer nos amis à l'étranger que la République de Chine ne demandera pas d'aide des troupes terrestres de toute autre nation pour réaliser ses fins".

Mais Tchiang n'a pas mentionné l'appui naval ou aérien, et des observateurs ont pensé que sa déclaration signifiait implicitement qu'il accueillait avec bienveillance toute aide aérienne et maritime.

WASHINGTON, 3 — UP — Dans les milieux de l'Armée et du Congrès, on disait aujourd'hui que la prochaine étape, dans le mouvement du président Eisenhower visant à briser l'impasse coréenne, pourrait être d'établir un blocus naval autour de la Chine communiste.

Mais une tempête de critiques alliées accompagnerait presque certainement toute décision de

Aucun changement dans le mode d'administration de la ville

(Par Georges POULIOT)

Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a décidé ce matin de ne rien changer au mode actuel de l'administration de la cité de Québec. Conséquemment, le comité administratif demeure le même, composé de six membres.

Le premier ministre Duplessis a déclaré qu'il n'était pas disposé à prendre une décision radicale sur un problème aussi important sans savoir ce que veut la population. Il invita les échevins à se présenter avec un programme précis aux élections municipales d'automne. Le peuple se prononcera alors.

D'autre part, le Comité des bills privés a autorisé la ville à construire un incinérateur au coût de \$765,000; à procéder à l'enlèvement des rails sur la rue Dalhousie pour \$40,000; et à faire parachever le plan général d'urbanisme au prix de \$25,000.

Les demandes d'emprunt pour pavage, au montant de \$555,000, sont refusées. Il reste cependant que la ville pourra effectuer ses emprunts si elle tient un référendum comme elle y a été autorisée lors de son bill de l'an dernier.

La clause du bill de Québec, devant le Comité des bills privés de l'Assemblée législative, qui a trait à des emprunts pour construction de réfection de pavage, au coût de \$555,000, a été biffée du bill.

Il demeure encore que la ville de Québec est autorisée à effectuer des travaux, après avoir consulté le peuple par référendum, en vertu d'une autorisation donnée lors de l'approbation du bill de Québec, l'an dernier.

Le premier ministre Duplessis s'est nettement prononcé en faveur du référendum.

La Ligue des Propriétaires s'est également prononcée en faveur du référendum. Me Benoît Pelletier, c.r., et M. C.-R. Fontaine, secrétaire-trésorier de la Cité, ont alors énuméré les dangers d'un tel référendum qui laisserait certains quartiers de la ville indifférents à la question puisqu'ils n'ont pas ou peu de pavage.

M. Fontaine: — Les propriétaires des vieux quartiers ne sont pas intéressés à voter en faveur des dépenses des pavages parce qu'il y a en peu à faire chez eux. Si ces derniers se prononcent contre, ce sera au préjudice des quartiers neufs qui ont besoin de pavage et qui seuls se prononcèrent en faveur des emprunts demandés.

M. Duplessis: — Il ne faut pas oublier certaines idées fondamentales. Je comprends cependant les difficultés de certains corps publics. Cela provient que certains s'accaparent toutes les taxes. Il reste cependant que les emprunts hypothéquent les propriétés. Celles-ci diminuent de valeur et le crédit d'une ville diminue. Je considère que trop de permis d'emprunts ont déjà été accordés. Cela crée un danger considérable, diminue le crédit des propriétaires et augmente la crise du logement.

L'échevin Urbain Caumartin, 4e chevin du quartier Limoilou, prit alors la défense des quartiers neufs. Il déclara cependant que le quartier Limoilou était dans un pressant besoin de pavage. C'est le gouvernement qui nous a aidé à faire nos rues, maintenant nous voudrions pouvoir les payer.

M. Duplessis soutint alors que c'est toute la ville qui est intéressée dans ces dépenses puisque c'est elle qui paie.

M. Caumartin reprit que ce sont tous les citoyens qui profitent des rues et ce n'est que juste que chacun paie pour leur confection.

Par la bouche de Me Roger Vézina, directeur général de la Chambre de Commerce, cette chambre fit connaître son opinion.

M. Vézina se rangea du côté de la ville quant à ses demandes pour la construction de pavage permanent. Il déclara cependant que les dépenses pour la réfection des pavages existants devraient être prévues au budget de la Cité et non pas au bill de Québec (ou l'on demande des emprunts). Il déclara que le référendum populaire ne donnerait peut-être pas entièrement justice parce que plusieurs personnes ont des intérêts ou des loyautes ne se rendraient même pas voter. Il cita le cas de Sillery où la construction de l'aqueduc et des drains d'égout furent approuvés, mais quand vint le temps de faire autoriser les sommes nécessaires, le peuple les refusa.

M. l'échevin Jos. Matte parla en faveur des emprunts sans référendum et exposa les mêmes données citées plus haut. Il parla de la rue Dorchester dont les dépenses rencontrèrent des opposants qui sont aujourd'hui heureux de s'en servir.

Puis l'échevin Wilfrid Samson reprocha à la Chambre de Commerce de n'avoir pas approuvé les dépenses demandées, lors de l'administration de son père, alors qu'il était maire.

M. Duplessis accorda alors la demande de construction de l'incinérateur, mais à la condition que "tous" les revenus provenant de taxes imposées pour l'enlèvement des déchets servent uniquement à amortir à rembourser la dette, à son amortissement et au paiement des intérêts.

M. Duplessis déclara alors que la Ville faisait des demandes d'emprunts de \$1,380,000, mais qu'elle prévoyait des remboursements, cette année, de \$1,100,000; cela signifie hypothèque que pour \$280,000.

Les demandes d'emprunt au coût de \$40,000, pour l'enlèvement des rails de la rue Dorchester furent approuvées par le comité malgré l'opposition des propriétaires qui demandaient un référendum.

Urbanisme. Une somme de \$25,000, est également autorisée par le Comité des bills privés pour le parachevement du plan général d'urbanisme pour la Cité de Québec.

INCINERATEUR. "Par mesure de santé et par intérêt public", le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a autorisé la construction d'un nouvel incinérateur au coût de \$765,000. Cette dépense d'argent n'aura pas besoin d'être approuvée par référendum.

Me Benoît Pelletier: — La construction d'un incinérateur est urgente et nécessaire surtout du point de vue hygiène. D'ailleurs, les taxes perçues durant la présente année fiscale prévoient une telle dépense, la Cité, lors de son budget, l'ayant inscrit à son item: dépense.

M. Duplessis: — Combien coûte l'incinérateur des vidanges, chaque année. La réponse fut donnée par l'ingénieur municipal Ludger Gagnon: \$86,000. Puis la parole fut accordée à Me Louis Marceau, représentant l'Association des propriétaires.

M. Marceau: — L'an dernier, pareille demande avait été formulée et nous soutenons, comme l'an passé, que cette dépense devrait être soumise au peuple pour adoption par référendum.

M. le député Frs. Boudreau: — Mon idée est la même que la semaine dernière. La construction d'un nouvel incinérateur n'est pas une question qui devrait être mise de côté. Les contribuables de la partie basse de la ville où s'incinèrent les déchets de toute la ville ne sont pas très heureux d'avoir à sentir les mauvaises odeurs provenant des vidanges non brûlées des autres quartiers de la partie haute de la ville. Je suis positivement en faveur de cette demande de la ville. Je considère que nous avons besoin de brûler toutes nos vidanges pour protéger notre population de la basse-ville, voire de Limoilou. On n'a jamais jeté des vidanges à proximité de la Grande-Allée.

M. Duplessis: — Cette dépense est nécessaire pour la santé publique et pour l'intérêt général. Il n'est que juste que nous protéjions cette partie de la ville où s'incinèrent les vidanges.

M. Duplessis accorda alors la demande de construction de l'incinérateur, mais à la condition que "tous" les revenus provenant de taxes imposées pour l'enlèvement des déchets servent uniquement à amortir à rembourser la dette, à son amortissement et au paiement des intérêts.

Construction d'un édifice de \$100,000. CAUSAPSCAL, (DNC). — Dans le dernier budget du ministère fédéral des Travaux publics, nous relevons le montant de \$100,000, dollars, pour la construction d'un édifice public fédéral qui contiendra entre autres le bureau de poste.

Contrat accordé à la maison A. Deslauriers. Le contrat des travaux du parachevement de l'intérieur de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens a été accordé à la maison Adélaïde Deslauriers et Fils, Ltée, au montant

Succès



Le docteur Jean-Marc Lessard, qui vient d'obtenir, après examens, le titre d'Associé du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, F.R.C.S. (C.).

Le docteur Lessard est attaché au service d'orthopédie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il détient aussi les certificats de spécialiste en chirurgie orthopédique du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec et du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

Le docteur Lessard a son bureau à 546, rue St-Jean. (**)

M. Henri Fontaine aux Mercredis des Lettres

M. Henri Fontaine, professeur agrégé à la faculté des Lettres et officier spécial à la bibliothèque de la Législature, donnera une conférence aux Mercredis de la faculté des Lettres, le 4 février, à 8 h. 15, dans l'amphithéâtre de physique. M. Fontaine parlera de "La conception de l'exotisme dans les romans de Lesage".

Laurent Duval Pod. G. PODIATRE maladies des pieds 124 1/2, rue St-Joseph Tél.: 5-5717

Présentation des nouveaux APPAREILS AUDITIFS ZENITH. "ROYAL" et "SUPER ROYAL". DE RICHE COULEUR EBENE (causé de brillante couleur dorée) VOYET le nouveau, et extra acoustique "REGENT" de Zenith de couleur dorée. CHACUN POUR SEULEMENT \$85. Modèle de conduction par les os à un coût légèrement supérieur. GARANTIE D'ESSAI DE 10 JOURS. Vendeur autorisé NOEL GUY 5, rue St-Joseph — QUEBEC Edifice Talbot — TEL.: 2-4533

ENCADREZ • Vos PHOTOGRAPHIES • Vos PEINTURES • Vos GRAVURES LIVRAISON 2 JOURS J. ROLLAND SÉGUIN 243 d'Aiguillon, Québec

LES VEDETTE DE 1953 OLDSMOBILE "88" et "98" QUE VOUS POUVEZ MAINTENANT ADMIRER A NOS SALLES DE VENTE J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée 450, boul. CHAREST, Québec OUVERT TOUS LES SOIRS

AVIS La cie Germain Lépine, Ltée, la plus grande et la plus ancienne maison de pompes funèbres à Québec, dont MM. G.-Julien Lépine, J.-Léopold Lépine, Robert Lépine et Gabriel Lépine sont les seuls copropriétaires, n'a rien à voir avec la maison Adélaïde & Gustave Lépine, Inc.

Vous cherchez un cadeau exceptionnel? ... Pourquoi ne pas offrir à la vénérable maman l'histoire de sa lignée? L'arbre généalogique et l'histoire de la famille qui l'accompagne constituent un souvenir à nul autre comparable. INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, rue St-Denis, Montréal A, rue de Mont-Royal, Paris

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, rue St-Denis, Montréal A, rue de Mont-Royal, Paris

Publicité et abonnements :
Bureaux des TROIS-RIVIÈRES
Paul Julien, 2549, Lajoie, téléphone: 4-2092
NOUVELLES:
MARCEL COUTURE
1040, Ste-Cécile, Trois-Rivières
Téléphone: 4248
TEL: Bureau: 4-4667, Résidence: 5-1316

A TRAVERS la

Mauricie

Bureaux de SHAWINIGAN
PUBLICITE ET ABONNEMENTS:
Ovide Lacourrière, 86, 1ère Rue
Tél.: Bureau, 2434, Privé 2572
NOUVELLES:
Eug. Dumas, Casier Postal 120 — 82c 3e Rue
Tél. Bureau 4441 — Privé 3715

Trois résolutions autorisant de nouvelles constructions

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — Plusieurs résolutions ont été adoptées, lundi, par les membres de la Commission des écoles catholiques de notre ville, siégeant en séance régulière sous la présidence de M. Roland Leroux.

Trois résolutions ont pour effet de permettre de nouvelles constructions et trois autres pour confier à des architectes le soin de préparer les plans nécessaires.

1. — La construction d'une nouvelle école à 12 classes dans le nouveau quartier domiciliaire qui joint les secteurs de Spémont et du Champ-de-Tir.

2. — Une annexe de six classes à l'école Marie-Immaculée qui dirige les Filles de Jésus dans la paroisse St-Sacrament.

3. — Une annexe de trois classes, plus un logement pour les Fil-

Liste de travaux à accomplir

SHAWINIGAN, 4. (DNC). — A la dernière séance du Conseil, M. l'évêque Camille Gauthier a donné lecture d'une liste désignant les travaux qu'il demande d'inclure dans le prochain règlement d'emprunt, lesquels sont les suivants:

L'élargissement des rues Bellevue et Lavergne et la réfection des pontons sur ces rues; l'ouverture de nouvelles rues aux environs du pont de Glénade, qui sera inauguré au cours de l'été prochain; enfin, le pavage de plusieurs des rues du quartier No 5, dont il est l'un des représentants.

Il a déclaré qu'avec la coopération du Conseil, ce quartier, dans lequel il y a encore beaucoup d'espace disponible pour la construction, pourra devenir l'un des plus beaux quartiers de la ville. Sa demande a été appuyée par son collègue du même quartier, M. l'évêque Eug. St-Onge.

On présentera deux demandes à la régie

SHAWINIGAN, 4. (DNC). — Dernièrement, deux demandes pour l'extension du circuit d'autobus étaient soumises au conseil de ville, et vu le refus de la compagnie de les accorder sans obtenir une augmentation des taxes, elles seront soumises à la Régie des Transports qui tiendra une séance au palais de justice des Trois-Rivières, les 17, 18 et 19 du mois courant.

Le conseil de ville a adopté, à la séance de lundi soir, une résolution pour aviser la Régie que la cité s'opposera à une hausse de taxes et dans la même résolution, le conseiller juridique de la cité, Me René Hamel, a été autorisé à présenter les intérêts de la cité dans cette affaire. Il y a d'abord, une demande pour que le circuit de St-Marc soit prolongé de manière à desservir les rues des Hé-

Journée créditiste aux T.R.

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — En la salle des délibérations publiques de l'hôtel de ville, le Crédit social a tenu, dimanche, une journée d'étude. Des délégués des centres environnants, dont Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère et Lussigny, ont assisté aux délibérations.

Au cours de l'après-midi, M. Louis Even, directeur général, a appuyé sur quelques aspects philosophiques du Crédit social.

La réunion du soir, qui clôturait ces activités, était réservée au public trivulsi.

M. Even y déclara que le Crédit social n'est pas un mouvement, ni un parti politique, ni même une méthode d'administration. "C'est tout de même une fameuse bouillotte à la disposition de ceux qui conduisent le navire de l'Etat, s'ils veulent s'en servir", expliqua-t-il.

Un consentement conditionnel des proprios de St-Lazare

Cap-de-la-Madeleine, 4. (DNC). — L'Association des Propriétaires de St-Lazare s'est réunie, dimanche après-midi, en faveur du vote des locataires aux élections municipales, à la condition que ces derniers paient une taxe de dix pour cent du loyer annuel ou l'équivalent.

Echevin réélu à Loretteville

Loretteville, 4. (Spéc.) — M. J. B. Bernard, de Loretteville, a été réélu échevin pour un deuxième terme, lundi, à Loretteville. Il a obtenu 45 voix, cependant que son adversaire, M. Jules-A. Verret n'en a obtenu que 50. Les deux autres échevins qui ont remporté la victoire sont: MM. J.-Arthur Martel et Lorenzo Fortier.

Incendie à Champigny

CHAMPIGNY, 4. (Spéc.) — Un incendie a causé des pertes estimées à \$50,000, hier midi, sur la route nationale, à Champigny. La station de service Marcel Malinguy a été entièrement détruite par les flammes. De plus, cet immeuble contenait un grand nombre d'automobiles et de tracteurs qui ont été lourdement endommagés. A certains moments, l'on craignait pour les résidents de MM. Marcel Malinguy et Lorenzo Fortier.

Etude du budget en séance spéciale

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — Les membres du Conseil se sont réunis, ce matin, en séance spéciale, pour le débat sur le budget et il est possible de prévoir que celui-ci sera voté dès la séance régulière de lundi prochain.

On ne prévoit pas de hausse de taxe foncière.

La paroisse des Trois-Rivières a un surplus budgétaire de \$5,000.

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — L'année fiscale 1952 s'est terminée avec un surplus de \$5,006.91 pour la municipalité de la Paroisse des Trois-Rivières. Les revenus se sont chiffrés à \$25,005.16 et les dépenses à \$19,908.25.

C'est ce que révèle le rapport financier préparé par la maison René de Cotret, Ferron, Nohet et Cie et qui fut transmis aux membres du Conseil, lundi soir, par le secrétaire de la municipalité, M. W. Isabelle.

Dans une courte allocution, M. le conseiller Germain Massicotte a déclaré qu'il se faisait l'interprète de tous ses collègues pour féliciter ses collègues de leur prévoyance et principalement de leur esprit d'équipe qu'ils ont mis à

accomplir sérieusement leur travail. Il a ajouté que le conseil avait fait preuve de prévoyance quand il a établi son secrétariat permanent qui d'année en année se montre plus efficace.

"Notre secrétaire a contribué grandement cette année à la perception des arrérages de taxes puisqu'il a collecté pour environ \$2,885.21 d'arrérages seulement".

En terminant, il souligna que le taux de la taxe avait été maintenu à 60 sous, ce qui est rare et qui a grandement aidé la municipalité à faire rapport aux courtiers pour l'emprunt sur les travaux de l'aqueduc.

Voici un tableau des revenus et dépenses de cette municipalité:

Revenus :	
Taxe foncière générale	\$15,396.12
Taxe spéciale-routes	3,329.27
Taxe éclairage	473.62
Intérêt sur arrérages	205.51
Avis	107.07
Route - Petit Village - Chemins d'hiver	5,009.59
Divers	418.42
Total	\$25,005.16

Dépenses :	
Entretien des chemins	\$ 5,533.85
Administration	3,432.72
Divers	7,941.88
Total	\$16,908.45

Excédent des revenus sur les dépenses : \$5,006.91

Adoption de deux mesures

SHAWINIGAN, 4. (DNC). — A la demande de l'Association des Chemins de Fer du Canada, le conseil, à sa dernière séance a adopté l'heure d'été pour la belle saison. La période déterminée est celle qui a été suggérée par l'association, savoir à partir de dimanche à 12.01, le 28 avril 1953, jusqu'à dimanche le 27 septembre, à la même heure. Cette résolution sera soumise à l'approbation du conseil des Affaires municipales, comme le veut la loi.

M. Mahieu Linleau devient conseiller à Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN, 4. (DNC). — Lundi soir, le conseil de la municipalité a agrandi de Shawinigan-Sud tenant sa première réunion régulière depuis que la sanction royale est venue ratifier l'annexion définitive de la municipalité d'Almaville à celle de Shawinigan-Sud.

Dès le début de la séance, S. H. le maire C.E. Lambert, a exprimé sa satisfaction comme celle de toute la population de voir que les formalités de l'annexion aient été expédiées de façon aussi rapide. Plus que jamais, nous appartenons au plus gros village du Canada, avec une population de quelque 10,000 âmes, dit-il.

M. Philippe Vallée, conseiller, a ensuite remis sa démission au conseil, afin de permettre à M. Mahieu Linleau, l'un des conseillers de l'ex-municipalité d'Almaville, de faire partie de l'administration actuelle, à titre de représentant du vaste territoire annexé.

À club Richelieu de Montmagny

Le capitaine Jacques Roy, du Régiment de Montmagny (réservé), maître-éclaireur et courtier d'assurance, sera l'invité d'honneur et conférencier au Club Richelieu-Montmagny à son dîner-casualité hebdomadaire de lundi prochain, le 9 février, au Manoir St-Louis, à 6 heures.

Le conférencier, qui a choisi comme sujet de sa causerie: "Les diverses formes d'assurance-vie", sera présenté par M. Patrice Corriveau, échevin, et remercié par M. Lionel Corriveau, comptable, tous deux de la ville de Montmagny et membres du Richelieu.

Arrestation de 3 assommeurs près de Senneterre

M. Jules Daunais, chef de police de Parent, a appréhendé, vendredi dernier, trois jeunes gens de 17 à 18 ans, qui venaient d'assommer et de voler M. Willie McElridge, propriétaire d'un magasin général de Parent. Ils furent rejoints non loin de Senneterre par le chef Daunais qui les poursuivait en draineuse.

Les trois inculpés, actuellement détenus à la prison de Québec, sont Rosaire Gingras, de St-Ubal, Roland Beaulieu et J.-C. Beaulieu, de Shawinigan. Ils assommèrent leur victime à coups de manche de hache puis s'enfuirent en direction de Senneterre par la voie ferrée.

JOHNNY HAZARD

Etude du budget en séance spéciale

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — Les membres du Conseil se sont réunis, ce matin, en séance spéciale, pour le débat sur le budget et il est possible de prévoir que celui-ci sera voté dès la séance régulière de lundi prochain.

On ne prévoit pas de hausse de taxe foncière.

Service de la brigade à St-Chs-Garnier

SHAWINIGAN, 4. (DNC). — Dans une résolution adoptée par le conseil de ville à la séance de lundi soir, l'autorisation a été donnée à la brigade des incendies de répondre aux appels qui viendront de la part des autorités municipales de la paroisse de Saint-Charles Garnier. Le conseil de Sainte-Flore a fait par au conseil de ville d'une résolution qu'il a adoptée récemment pour désigner le nom des membres du conseil qui sont autorisés à appeler les pompiers de Shawinigan en cas d'incendie dans leur municipalité. Les conseillers autorisés sont MM. Abraham Dionne, Nérée Gélinas et Joseph Malinçon.

Lors de son procès sommaire, le 28 janvier, il avait plaidé coupable au premier chef d'accusation, celui d'évasion, mais avait nié sa culpabilité sur le second, mais il revint sur sa décision plus tard et enregistra un second plaidoyer de culpabilité.

Quand un piéton est blessé, c'est à l'automobiliste de se disculper

L'un des trois jugements déposés récemment au greffe de la Cour Supérieure est porteur d'un principe sur lequel s'est basé l'hon. juge Fernand Chiquette pour déclarer qu'il avait raison dans une affaire d'accident de la route où un enfant fut blessé.

"Lorsqu'il s'agit d'une collision entre deux automobiles, c'est au demandeur qu'il incombe de prouver la faute du défendeur, et le défendeur a droit au bénéfice du doute. Lorsqu'il s'agit de dommages causés à un piéton ou à une voiture à traction animale, la disposition précitée de l'article 53, renverse la situation: c'est à l'automobiliste qu'il incombe de prouver que l'accident n'est pas attri-

Véture et profession

Lundi, le 2 février, à deux heures, avait lieu chez les Soeurs de Saint-Marie-des-anges, une cérémonie de vœux et de profession présidée par M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Notre-Dame-de-Lévis. Il était assisté par M. l'abbé Robert Gingras, aumônier de la communauté.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Armand Maranda, professeur au Collège de Lévis.

Étaient présents au chœur: Mgr J.-A. Chamberland, P.D., curé de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier; le R. P. Jean-Berchmans, o.f.m., cap.; le R. P. R. Mercier, c.s.s.; M. l'abbé Arthur Bellet, aumônier de l'Hôpital Laval; M. l'abbé J.-E. Veilleux, curé de Ste-Rose de Watford; le R. P. J.-H. Lafont, p.b.; M. l'abbé Fernand Saindon, aumônier à l'Hôpital St-François d'Assise; M. l'abbé Arthur Garant, aumônier du département de la Marine, Québec; M. l'abbé Armand Maranda, professeur au Collège de Lévis; M. l'abbé Paul Marceau, vicaire à St-Albert-le-Grand; le R. P. Noël Béland, v.; le R. P. Cyrille Mercier, c.s.s.; le R. Frère Cyrille, f.s.c.

Ont revêtu le Saint-Habit : Mmes Rejeanne Latulippe, de St-Jovier de Joly, comte de Lotbinière, en religion Soeur Marie-St-Réal; Louise Coveney, de Saint-François d'Assise, en religion Sr Marie-St-Denis.

Ont fait Profession pour la première fois : Soeur Marie-Saint-Joachim, née Jeanne d'Arc Pouliot, de Notre-Dame de Lévis; Marie-Rose de l'Immaculée, née Blainville Poulin, de Ste-Rose de Watford; Soeur Marie-Thérèse-Sauveur, née Thérèse Defoy, de St-Louis de Courville; Sr Clémentine d'Eucharistie, née Edith Lagard, de Ste-Claire d'Assise; Sr St-Grégoire-le-Grand, née Monique Mercier, de St-François d'Assise, Québec.

Ont prononcé des Vœux perpétuels : Soeur Colette-de-Jésus, née Pierrette Boucher, de Saint-Albert-le-Grand, Québec; Soeur Marie-Emilia, née Hélène Béland, de Notre-Dame de Jacques-Cartier, Québec.

Gain de cause

Le "Comité d'entretien des chemins d'hiver de St-Tite des Caps" a obtenu gain de cause, récemment en Cour Supérieure. Le comité en question réclamait un solde de \$500.00 d'un contrat de \$1,600 intervenu entre ses représentants.

Le juge Lacroix a donné raison au comité contre un défendeur qui prétendait que le chemin n'avait pas été entretenu de la façon convenable.

JOHNNY HAZARD

Construction prochaine d'une ligne de transmission de 110,000 volts

Trois-Rivières, 4. (D. N. C.) — La construction d'une ligne de transmission d'une capacité de 110,000 volts, à double circuit et longue de trois milles, commencera aux Trois-Rivières dès que l'acier nécessaire sera disponible.

Fugue qui lui vaut six mois d'emprisonnement

Trois-Rivières, 4. (DNC) — Pour avoir pris la clé des champs et sous l'accusation de vol de fait sur la personne de deux gardiens de la prison commune des Trois-Rivières, René Garon a été condamné, samedi matin, à purger une peine concurrente de six mois d'emprisonnement sur chacun des deux griefs. Garon s'est évadé de la prison commune de notre ville, le 30 mai 1952, en compagnie de deux autres prisonniers. Avant de s'enfuir, les évadés avaient malmené deux de leurs gardiens, Alphonse Corbin et Raoul Lacerte, leur causant des lésions corporelles.

Funérailles de Sr St-Zéphirin

NICOLET, (DNC). — Récemment, avaient lieu, en la chapelle des Révères Soeurs de l'Assomption, les funérailles de la Révérende Soeur St-Zéphirin, née Albertine Lefebvre, décédée à l'âge de 67 ans, après 43 ans de religion.

Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Dussault.

On remarquait au sanctuaire: le R. P. Bernard Préfontaine, a.m.m., MM. les abbés Bruno Poirier et Georges-Emile Picard.

Outre la communauté des RR. Srs de l'Assomption, on remarquait dans la nef: MM. et Mmes Albert Cloutier, de Nicolet, Roméo Lefebvre, de Ste-Sophie-de-Lévis, M. Donat Michel, de Ste-Sophie-de-Lévis, M. André Desilets, M. Paul-Emile Desilets, M. Albert Lemire, de Nicolet, M. Herménegilde Tossaint, Mme Alcide Croteau, de Ste-Sophie-de-Lévis, Mme Philippe Lemire, Mme Martin Desilets, de Nicolet, Mmes Ferdinand Pélissier, de Ste-François-de-Lotbinière, Mlle Thérèse Cloutier, de Nicolet, Mlle Angèle Paquin, Mlle Gisèle Paquin, Colette Desilets, Jacqueline Lemire, de Ste-Sophie-de-Lévis, tous cousins et cousines de la défunte.

De nombreuses sympathies à la famille de la défunte, ainsi qu'à la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Ste Vierge.

Nouvelles de Tingwick

Baptêmes. — (D. N. C.) — A M. et Mme Thomas Mercier (Lucille Neault), une fille, Marie-Agathe-Danielle. Par. et mar.: M. et Mme Albert Auger, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Ghislaine Auger, tante de l'enfant.

A M. et Mme Andrieu Marchand (Thérèse Marchand), un fils, Joseph-Roch-Michel. Par. et mar.: M. et Mme Elodan M. et M. Ernest Marchand.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Georges Allison (Marie-Claire Roy), un fils, Joseph-Claude-Gilles. Par., M. Rosario Allison, grand-père de l'enfant; mar., Mlle Thérèse Allison, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

Ouverture du chenal la semaine prochaine

Trois-Rivières, 4. (DNC) — Les brise-glaces commenceront à ouvrir le chenal vers le début de la semaine prochaine. C'est ce qu'annonce M. F. S. Jones, ingénieur en chef du ministère des Transports à Ottawa, dans une lettre qu'il vient d'adresser au premier magistrat de notre cité.

Voici le texte de cette missive: "Je dois vous informer que c'est l'intention du Ministère des Transports de commencer à ouvrir le chenal à l'ouest de Trois-Rivières, le 2 ou vers le 9 février.

Veillez s'il vous plaît avertir vos concitoyens que les chemins d'hiver seront coupés dès qu'ils seront atteints. Les propriétaires de cabanes à pêche situées ou les brise-glaces doivent opérer, devront aussi être avisés de prendre leurs précautions pour éviter que leurs cabanes ne partent à la dérive".

Le conseil attend une résolution du syndicat

TROIS-RIVIÈRES, 4. (DNC). — Le Syndicat des employés de la Traversie devra voter une nouvelle résolution générale de tous ses membres avant la signature d'un nouveau contrat collectif. Nos édiles ont pris cette décision, lundi soir, au cours de la réunion de la commission permanente, à la suite des représentations syndicales venues devant eux.

Le greffier devait prévenir le syndicat en ce sens dès hier. La majorité du conseil reconnaissait le bien-fondé des représentations d'une partie des employés de la traversie, mais on a convenu cependant que la ville devait négocier avec l'exécutif du syndicat, représentant légalement les syndiqués.

La charité a besoin d'être pratiquée avec bonne grâce, mais sagement en la fleur, l'amabilité en est le parfum. (Mgr Sylvain).

Violette-Suzanne. Par. et mar.: M. et Mme Donat Morin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Edmond Pellerin, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Georges Allison (Marie-Claire Roy), un fils, Joseph-Claude-Gilles. Par., M. Rosario Allison, grand-père de l'enfant; mar., Mlle Thérèse Allison, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérald Pellerin (Monique Morin), une fille, Marie-Berthe Roy, grand-mère de l'enfant.

Au Premier Signe d'un
RHUME
Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
avec un grand verre d'eau...



et sentez-vous VITE mieux!

Voici un conseil logique et efficace au sujet des rhumes. Une raison pour laquelle les comprimés d'Aspirin soulagent ainsi, c'est qu'ils sont prêts à agir avec une rapidité étonnante... commencent en réalité presque instantanément à se dissoudre.

N'expérimentez donc pas quand vous avez un rhume. Prenez de l'Aspirin. Et pour les maux de gorge dus aux rhumes, gargarisez-vous 3 fois par jour avec 3 comprimés d'Aspirin dissous dans 1/2 de verre d'eau.

Pour soulager la douleur des yeux rhumes, prenez



ASPIRIN



Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles populaires, il s'adresse à celui des salles publiques, cinémas, il constitue moins une invitation à la fréquentation qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et le bulletin ne contient pas d'annonces payantes.

Les citations morales mentionnées plus bas n'inspirent que de meilleures suggestions d'information. Pour les films jugés recommandables la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou les effets produits par le Bureau. Ce service des avis est offert de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

1. Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
 2. Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.
 3. Film qui présente quelques dangers.
 4. A déconseiller parce que dangereux.
 5. A proscrire et à combattre.
7. Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.
- ★ L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de conscience, elle veut seulement le faciliter. Elle ne donne pas de renseignements, elle ne veut pas savoir à quel point un film appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si et dans quel mesure il est bon de le voir.

HORAIRE DES PROGRAMMES

CAPITOL — Représentation continue, de 1.00 à 11.00 h. — Sky Full of Stars, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Mr. Lord Say No, à 1.15, 2.25, 3.35, 4.45, 5.55, 7.05, 8.15, 9.25, 10.35, 11.45. — Actualités, à 1.15, 2.25, 3.35, 4.45, 5.55, 7.05, 8.15, 9.25, 10.35, 11.45. — La Revanche des Gueux, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Princesse, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Bataille, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Duchesse, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Tarte à la Pêche, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Revanche des Gueux, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Princesse, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Bataille, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Duchesse, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — La Tarte à la Pêche, à 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30.

LE ROI DU TABAC — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE SOUS-MARIN MYSTÉRIEUX — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Capitol" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — SKY FULL OF MOON — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — MY LORD SAY NO — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cambrai" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE ROY DU TABAC — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE SOUS-MARIN MYSTÉRIEUX — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Capitol" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — SKY FULL OF MOON — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — MY LORD SAY NO — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

ÉCOUTEZ! LA FAMILLE PLOUFFE CE SOIR À 7.45 CBF-CBV-CBU

sonner des Allemands en Belgique. Des spectateurs jureront que plusieurs scènes présentent le genre d'une façon légèrement irrévérencieuse.

"Canada" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE BIG THREE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame avec Kirk Douglas, Eve Miller et Patricia Wymore. — SYMPHONIE HUMAINE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame musical d'origine italienne (L'Altra), avec Biancetta Brunoy, Marcello Pagliaro et Maria Michi.

"Cinéma de Lévis" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE PAYS DU DAUPHIN VERT — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Ce film comprend une description réaliste d'un violent tremblement de terre et d'un raz de marée, ainsi que d'un soulèvement des Mages contre les Blancs de la jungle indonésienne. C'est l'adaptation d'un livre d'Elizabeth Cougle. Les vedettes sont: Lana Turner, Van Heflin, Dana Rogers, et David Wayne. — Version française de Green Dolphin Street.

BAIE-ST-PAUL — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Clarence" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Film de type western. Conflit entre un père et son fils adoptif au sujet d'une femme. Révolte des hommes contre la tyrannie d'un patron alcoolique. Les vedettes sont: John Wayne, Montgomery Clift, Walter Brennan et Joanne Dru. — Version française de Red River.

CHICOUTIMI — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE SNOWS OF KILIMANJARO — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Drame en technicolor, avec Gregory Peck et Susan Hayward. — MEURTRE À CALICUT — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — DONNAACONA — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Royal" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — ENTRÉES DANS LA DANSE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Comédie musicale en technicolor, d'origine américaine. "The Barkleys" ont dansé avec eux. Les vedettes sont: Gene Kelly, Fred Astaire et Ginger Rogers.

DRUMMONDVILLE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Royal" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — ENTRÉES DANS LA DANSE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Comédie musicale en technicolor, d'origine américaine. "The Barkleys" ont dansé avec eux. Les vedettes sont: Gene Kelly, Fred Astaire et Ginger Rogers.

LA MALBAIE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Centre Récréatif" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — L'ÉTOSSEMENT M. WILLIAMS — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Comédie policière d'Alfred Hitchcock, avec Michael Redgrave et Joan Blondell. — Version française.

ST-FÉLICIEN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Centre Récréatif" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — L'ÉTOSSEMENT M. WILLIAMS — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Comédie policière d'Alfred Hitchcock, avec Michael Redgrave et Joan Blondell. — Version française.

ST-PASCAL (Kam.) — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Duchesse" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LAST OUTPOST — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — ST-TITE (Champlain) — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Rhin" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE PROCÈS RABINOVITZ — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Drame judiciaire américain (The Paradise Case), avec Gregory Peck et Charles Laughton.

SHAWINIGAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Salle "Auditorium" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — HAMLET — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — En français. — STARS AND STRIPES FOREVER — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — BAR-FONDS EN SAN FRANCISCO — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TERRITOIRE DES COMANCHES — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Royal" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — EIGHT IRON MEN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — MONTANA TERRITORY — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — WEEDON — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Théâtre "Tardif" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — (JEUDI) — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THEODORA DEVIENT FOLLE — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LA PORTUEUSE DE PAÏN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — Melodrame italo-français, avec Vivi Gili et Jacky Flint. — Une femme, condamnée aux travaux forcés, s'évade au bout de 30 ans, retrouve ses enfants et veut se faire innocenter de son accusation de meurtre. — A la scène, le GRAND ROBERT, hypnotiseur.

"Cartier" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — THE DARK MAN — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — LE TROUVAILLEUR — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30, 5.40, 6.50, 8.00, 9.10, 10.20, 11.30. — "Cinéma de Paris" — 1.00, 2.10, 3.20, 4.30

